
KANNER

AM FOKUS

spillen. entdecken. léieren.



02 | 2023

L'ASSISTANCE PARENTALE

Un mode d'accueil de qualité.

VORWORT

Liebe Leserinnen und Leser,

diese Ausgabe unserer Zeitung haben wir den Tageseltern in Luxemburg gewidmet. Neben den Krippen und den Maison Relais ergänzen sie das Angebot der Kinderbetreuung und bieten ein besonders flexibles und individuelles Setting für Kinder und ihre Eltern an.

Seit 2007 ist die Aktivität der Tageseltern gesetzlich unter dem Statut des Freiberuflers geregelt. In den letzten Jahren hat Luxemburg in Bezug auf die Professionalisierung von Tageseltern erhebliche Fortschritte gemacht. Ein entscheidender Schritt auf diesem Weg war 2016 die Einführung des nationalen Bildungsrahmenplans, der nicht nur die Qualität der Kindertagesbetreuung verbessert, sondern auch Tageseltern eine Schlüsselrolle in der frühkindlichen Entwicklung und Bildung zugewiesen hat.

Tageseltern sind nicht mehr nur Betreuungspersonen, sondern werden als pädagogische Fachkräfte anerkannt, die helfen die Grundlage für die Entwicklung und die Bildung der Kinder zu legen. Der Bildungsrahmenplan hat klare pädagogische Ziele und Erwartungen definiert, die es Tageseltern ermöglichen, ihre Arbeit besser zu strukturieren, zu planen und zu reflektieren und dadurch die Qualität ihrer Arbeit zu fördern. Dies hat zu einer Win-Win-Situation geführt, von der sowohl die Kinder als auch die Tageseltern selbst profitieren. Ein Schlüsselaspekt der Professionalisierung von Tageseltern ist die kontinuierliche Weiterbildung und Qualifizierung. Zahlreiche Fortbildungsprogramme wurden eingeführt, die es Tageseltern ermöglichen, ihre pädagogischen Fähigkeiten zu verbessern und auf dem neuesten Stand zu bleiben. Dies trägt nicht nur dazu bei, die Qualität der Kinderbetreuung zu steigern, sondern stärkt auch das Selbstbewusstsein und das berufliche Ansehen der Tageseltern.

Wir haben das Glück, seit 2007 als agence Dageseltern die Tageseltern in ihrer Aktivität zu begleiten und zu beraten, um sie in ihrer Rolle zu stärken und ihre Professionalisierung voranzutreiben. Es ist beeindruckend zu sehen, mit welcher Dynamik, Motivation und großem Engagement Tageseltern bereit sind, ihre Handlungsweisen zu überdenken und sich weiterzuentwickeln. Wir vertrauen darauf, dass diese Entwicklung auch in Zukunft weitergeht, um die bestmögliche Betreuung und Bildung unserer Kinder sicherzustellen. Wir bedanken uns herzlich bei allen Tagesmüttern und Kindern, die uns geholfen haben, diese Ausgabe mitzugestalten und uns einen Einblick in ihren Alltag zu geben.

Wir wünschen Ihnen viel Spaß beim Lesen!

Ruppert

Caroline Ruppert
Chargée de
Direction focus

EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans cette édition, notre attention s'est portée sur l'activité de l'assistance parentale au Luxembourg. En plus des crèches et des maisons relais, elles renforcent l'offre d'accueil pour les enfants en proposant un cadre particulièrement flexible et individuel pour les enfants et leurs parents.

Depuis 2007, l'activité d'assistance parentale est réglementée par la loi et s'exerce sous le statut d'indépendant. Au cours des dernières années, le Luxembourg a réalisé des avancées considérables en matière de professionnalisation des assistantes parentales. Une étape décisive a été l'introduction en 2016 du cadre de référence national sur l'éducation non formelle. Ce référentiel a non seulement amélioré la qualité de l'accueil des enfants, mais a également attribué aux assistantes parentales un rôle clé dans le développement et l'éducation de la petite enfance. Les assistantes parentales ne se limitent plus à la simple garde d'enfants, elles sont désormais reconnues comme des professionnelles de l'enfance qui contribuent en partenariat avec les parents à établir les bases de l'éducation des enfants. Le cadre de référence a défini des objectifs et des attentes pédagogiques clairs qui leur permettent de mieux conceptualiser, planifier, réfléchir à leur travail et de promouvoir ainsi la qualité de leur offre. Cela a conduit à une situation gagnant-gagnant qui profite à la fois aux enfants et aux assistantes parentales en même temps.

La formation aux fonctions d'assistance parentale et la formation continue sont des éléments-clés de la professionnalisation des assistantes parentales. De nombreux programmes de formation ont été mis en place pour permettre aux assistantes parentales de renforcer leurs compétences pédagogiques et de rester informés des dernières évolutions. Cela contribue non seulement à améliorer la qualité de l'accueil des enfants, tout en renforçant la confiance en soi et l'image professionnelle des assistantes parentales. Nous avons la chance, en tant qu'agence Dageseltern, d'accompagner et de conseiller les assistantes parentales dans leur activité depuis 2007, afin de les conforter dans leur rôle et d'encourager leur professionnalisation. Il est vraiment impressionnant de constater avec quel dynamisme, quelle motivation et quel engagement elles sont prêtes à repenser leurs modes d'action et à faire évoluer leur pratique professionnelle. Nous sommes convaincus que cette évolution se poursuivra à l'avenir afin de garantir un accueil de qualité à nos enfants.

Nous remercions chaleureusement toutes les assistantes parentales et les enfants qui ont contribué à la conception de ce numéro en nous donnant un aperçu de leur quotidien.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Albers

Gérard Albers
Directeur
arcus asbl



DRIWWER GEKUCKT

vernetzt 4

focusséiert 6-51

L'assistance parentale :
Le cadre légal 6

Tagespflege:
Der rechtliche Rahmen 12

L'assistance parentale : Vers
une professionnalisation 16

Die Tagespflege:
Auf dem Weg zur
Professionalisierung 19



Un lieu de ressource pour les
assistantes parentales :
L'agence Dageseltern 23

La boîte à outils des
assistantes parentales 30

Werkzeugkoffer für
Tageseltern 33

Accueillir les jeunes enfants :
une posture professionnelle
complexe, bien distincte et
complémentaire de celle de
parent 37

Familiennähe in der Kinder-
tagespflege – ein Begriff aus
längst vergangenen Zeiten? 39

Les assistants maternels à la
croisée des chemins 42

Mon métier, ma passion
Trois assistantes parentales
témoignent 43

Meng Dagesmamm an ech.. 52

nogelies 52

virgelies 55

ausgezeechent 57

haut scho gespillt? 58

Impressum 59



Missioun Vulkanplaneit/ Mission volcans

Le centre de jeunesse Marienthal propose une activité pour les enfants de 6 à 11 ans.



Dans une fusée, en route vers un monde imaginaire, les enfants échangent sur l'origine des stéréotypes, les valeurs du vivre ensemble et la signification de la diversité, la tolérance et le respect envers les autres. Cette activité vise à renforcer l'esprit d'équipe des plus jeunes à travers des jeux de coopération et de communication.

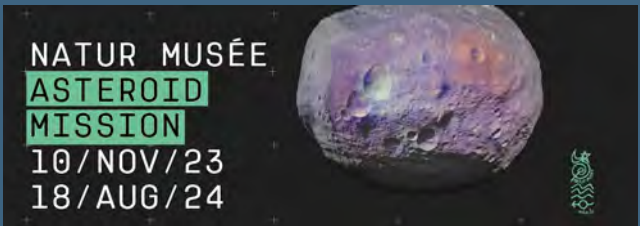
Détails pratiques de l'activité:

- Lieu: Centre de jeunesse Marienthal
- Durée: demi-journée (3 heures) – normalement de 09:00 – 12:00 ou 13:00 – 16:00
- Public cible: enfants de 6 à 11 ans
- Nombre de participants minimum: 10
- Nombre de participants maximum: 20
- Activité gratuite en 2023

Voici le lien pour réserver l'activité: <https://erliewen.snj.lu/activity/mission-planete-des-volcans/>

Asteroid Missions

10 novembre-18 août 2024
Musée national d'histoire naturelle



L'exposition « Asteroid Missions » traite de l'histoire du système solaire, de la formation et du développement des astéroïdes, des ressources spatiales, de la défense de la Terre et d'une éventuelle vie future en dehors de la Terre.

Quels trésors se cachent éventuellement sur ces corps célestes ? À qui appartiennent les ressources de l'espace ? Quels défis technologiques devons-nous relever pour pouvoir vivre et travailler dans l'espace pendant une très longue période ?

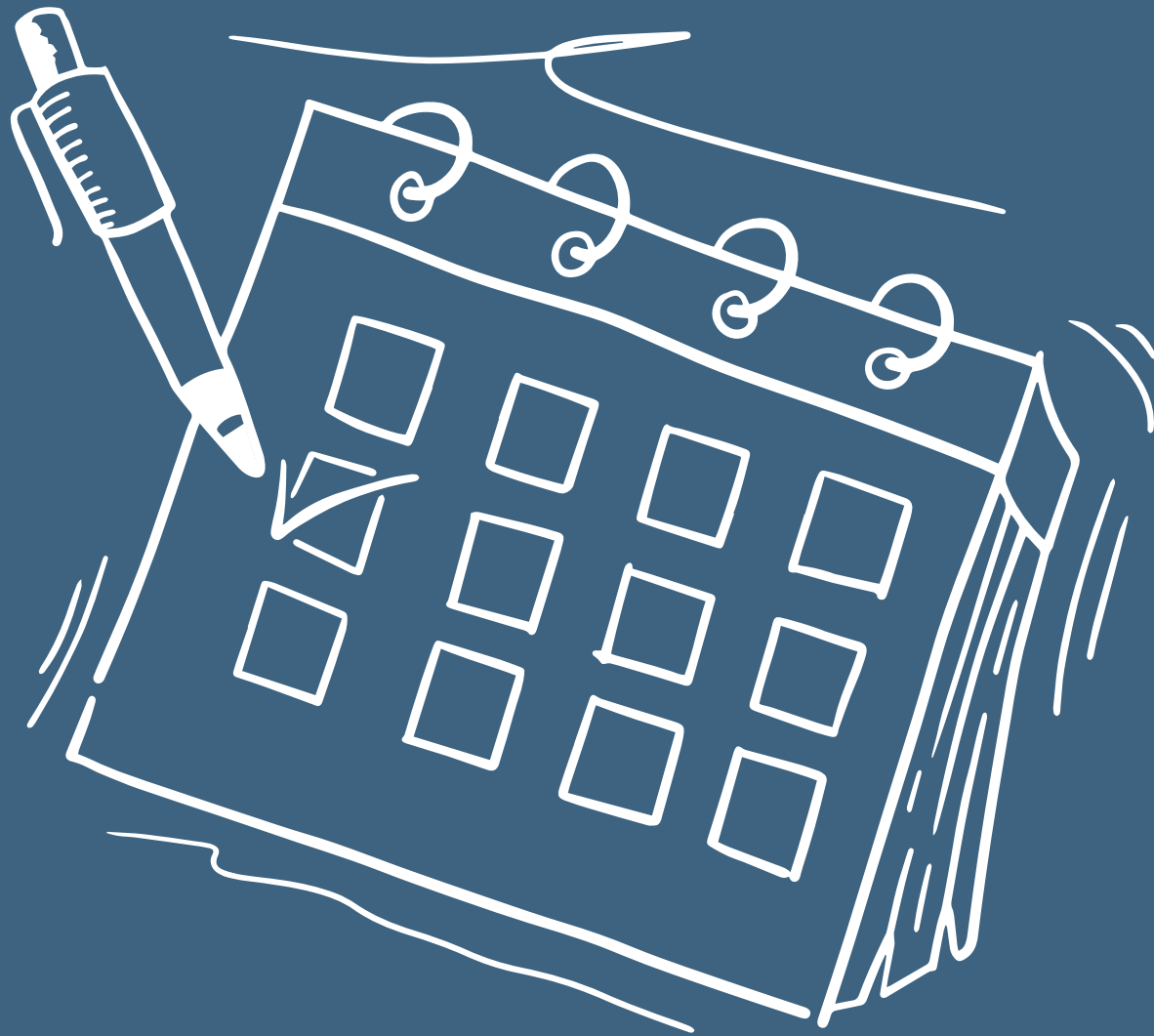
C'est à toutes ces questions que se consacre l'exposition « Asteroid Missions » qui se tiendra du 10 novembre 2023 au 18 août 2024 au 2e étage du Musée national d'histoire naturelle à Luxembourg. Un programme de conférences, d'ateliers, de tables rondes et de soirées thématiques interactives complète l'exposition.

Spillzenter – porte ouverte aux familles

09 décembre 2023 de 9h00 à 16h00 –
sans inscription



Habituellement dédié aux professionnels de l'enfance, le Spillzenter ouvre exceptionnellement ses portes aux familles. Tous les parents et leurs enfants de 0-12 ans sont les bienvenus pour découvrir, explorer et jouer dans cet environnement de jeu particulier ! Spillzenter 1er étage 11, rue Fort Bourbon L-1249 Luxembourg.



Ingrid Castellani

L'assistance parentale : Le cadre légal

Cadre de travail

L'assistante parentale est une personne qui accueille, de manière régulière et à titre rémunéré, des enfants âgés de 0 à 12 ans ou n'ayant pas quitté l'enseignement fondamental ou l'éducation différenciée. Il s'agit d'un accueil de jour et/ou de nuit selon un horaire à déterminer en fonction des besoins des parents et de la disponibilité de l'assistante parentale.

L'assistante parentale doit obtenir au préalable un agrément délivré par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse selon les conditions de la loi en vigueur. La capacité d'accueil est déterminée par le ministère avec un maximum de 5 enfants accueillis simultanément en-dehors des enfants propres. Cependant, l'assistante parentale pourra accueillir maximum 2 enfants âgés de moins de 2 ans, les enfants propres inclus. L'agrément doit être renouvelé tous les 5 ans. L'assistante parentale accueille les enfants à son domicile, en respect des règles d'hygiène, des normes de sécurité et de superficie. L'assistante parentale travaille sous le statut indépendant et bénéficie d'une couverture sociale en fonction de ses revenus. Afin de profiter du système chèque-service accueil, l'assistante parentale doit obtenir la qualité de prestataire chèque-service accueil selon les conditions de la loi en vigueur et respecter les instruments qualité (cadre de référence national de l'éducation non formelle, projet d'établissement, rapport d'activité, visite de l'agent régional). (voir article p. 30)

Les conditions relatives à l'agrément et à la reconnaissance comme prestataire du chèque-service accueil sont contrôlées par les agents du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Un accueil de qualité

L'assistante parentale fait partie du secteur de l'éducation non formelle. Elle met en œuvre des pratiques en accord avec les objectifs et principes pédagogiques du cadre de référence national de l'éducation non formelle. Il est attendu de l'assistante parentale, comme de tous les services d'éducation et d'accueil, d'offrir un accueil de qualité aux enfants.

Cette offre d'accueil est préparée et réfléchie et ce tout au long de l'exercice de l'activité, notamment au travers de formations. L'accueil se déroule au domicile de l'assistante parentale, en petit groupe, dans une ambiance familiale.

Cette ambiance familiale favorise la participation des enfants à la vie quotidienne du milieu d'accueil. L'autonomie des enfants, le développement de leurs compétences ainsi que leur confiance en eux sont stimulés, ce qui participe à la construction de leur identité et d'une image positive d'eux-mêmes. L'accueil d'un petit nombre d'enfants permet à l'assistante parentale de mieux connaître le rythme et les besoins de chaque enfant afin d'y répondre le plus adéquatement possible.

Le petit groupe permet aux enfants de faire l'apprentissage de la socialisation en douceur, en leur permettant d'interagir avec les autres. Ils font l'expérience de valeurs telles que le respect, la tolérance, l'acceptation de l'autre. Les enfants d'âges différents apprennent les uns des autres.



L'enfant a une seule personne de référence, l'assistante parentale, avec qui il développe un lien stable et durable. Ce lien favorise la sécurité émotionnelle nécessaire à l'exploration et aux apprentissages. Les parents ont eux aussi une seule personne de référence, ce qui permet la construction

d'un partenariat solide basé sur la confiance et le respect du point de vue de chacun. Cela favorise également la continuité éducative de l'enfant. Il s'agit d'un accueil inclusif où chaque enfant, chaque famille est le bienvenu, quelles que soient ses particularités. Cela favorise l'ouverture des enfants vers les autres.

L'assistante parentale aménage un espace stimulant permettant à l'enfant l'exploration, le mouvement et l'activité autonome. Le matériel proposé est choisi en fonction de l'âge et des centres d'intérêt des enfants. L'assistante parentale propose une phase de familiarisation qui permet d'une part à l'enfant et ses parents de se séparer en douceur et d'autre part de créer de nouveaux liens. Le suivi de la qualité pédagogique est assuré par les agents régionaux affectés au Service National de la Jeunesse.

Historique de l'assistance parentale

La réalité du travail des assistantes parentales n'a pas toujours été celle-ci. L'activité a connu de nombreuses transformations au cours des dernières décennies. Fin des années 1970, les assistantes parentales n'ont aucun statut officiel. Elles sont suivies par les services conventionnés avec le Ministère de la Famille qui organisent l'accueil des enfants. Les parents paient le service en fonction de leurs revenus et le service rémunère les assistantes parentales. Elles n'ont pas de couverture de la sécurité sociale et le revenu qu'elles reçoivent est considéré comme « argent de poche ».

En 1999 est votée la loi ASFT qui introduit une couverture minimale pour la pension. Des formations continues sont organisées. Le 30.11.2007, la loi portant réglementation de l'activité d'assistance parentale est votée. Elle abolit l'ancien système conventionné. Dorénavant, les assistantes parentales doivent obtenir un agrément du ministère pour pouvoir exercer. Cette loi est une grande avancée puisqu'elle introduit un statut pour les assistantes parentales, le statut de l'indépendant. Ce statut leur donne accès à une couverture complète de la sécurité sociale. La formation aux fonctions d'assistance parentale est introduite pour les assistantes parentales n'ayant pas de qualification. Elle comporte 120 heures. Le 01.05.2008, l'agence Dageselteren est créée. Elle est la fusion de deux services conventionnés avec le Ministère de la Famille. L'agence Dageselteren est un lieu ressource pour les assistantes parentales. (voir article p. 23) Le 13.02.2009, le règlement grand-ducal instituant le chèque-service accueil voit le jour. L'Etat participe financièrement à l'accueil des enfants. En 2011, le projet d'établissement est introduit pour les assistantes parentales. Une préformation de 30 heures est organisée pour les candidates à l'agrément. En 2016, la loi modifiée du 24.04.2016 sur la jeunesse est votée. Elle introduit le cadre de référence national « Education non formelle des enfants et des jeunes » ainsi que le dispositif qualité (projet d'établissement, rapport d'activité, formation continue, agents régionaux).

” L'accueil d'un petit nombre d'enfants permet à l'assistante parentale de mieux connaître le rythme et les besoins de chaque enfant afin d'y répondre le plus adéquatement possible.

Ingrid Castellani

” Prenant en compte cette évolution qualitative et la volonté de développer des solutions d’accueil diversifiées, le Gouvernement a décidé d’entamer une réforme de l’activité de l’assistance parentale.



En 2017, la loi du 15.12.2017 portant réglementation de l’activité d’assistance parentale est votée. La formation de 1er secours est introduite ainsi qu’un certificat médical obligatoire attestant des capacités physiques et psychologiques de la candidate à l’agrément. Dans la pratique, la préformation passe à 48 heures et la formation aux fonctions d’assistance parentale passe à 165 heures. En 2017, le plafond chèque-service accueil de l’aide étatique est augmenté. Une nouvelle condition est introduite pour obtenir la qualité de prestataire chèque-service accueil, à savoir la maîtrise de 2 des 3 langues officielles au niveau A2. En 2023, la loi sur l’assistance parentale est révisée/réformée. De nouvelles dispositions sont entrées en vigueur depuis le 4 septembre 2023.

La réforme de l’assistance parentale

Prenant en compte cette évolution qualitative et la volonté de développer des solutions d’accueil diversifiées, le Gouvernement a décidé d’entamer une réforme de l’activité de l’assistance parentale.

Cette réforme prévoit :

- une augmentation de l’aide maximale de l’Etat au titre du chèque-service accueil,
- une subvention unique visant l’acquisition de mobilier et de matériel requis pour l’exercice de l’activité,
- une condition linguistique (niveau B2 du Cadre européen dans au moins une des trois langues officielles du pays),
- l’introduction d’un niveau de qualification minimal pour les candidates ne disposant pas de qualification professionnelle destinant à un encadrement socio-éducatif d’enfants (5 années d’enseignement secondaire).

Cette réforme traduit la volonté du Ministère de valoriser le travail réalisé par les assistantes parentales dans le paysage de l’accueil de l’enfance. Elle traduit également la prise de conscience de l’importance d’introduire des conditions d’accès à cette activité qui se professionnalise.

Ingrid Castellani assistante sociale, Agence Dageselteren.



” Es ist wichtig, dass angehende Tageseltern sich bewusst sind, dass die Erfüllung familiärer Bedürfnisse zwar verständlich ist, aber nicht immer problemlos mit den hohen Anforderungen der Kinderbetreuung vereinbar ist.

Ingrid Castellani

Tagespflege: Der rechtliche Rahmen

” Besonders hervorzuheben ist, dass die Betreuung in einer kleinen Gruppe und in familiärer Atmosphäre stattfindet. Diese familiäre Atmosphäre fördert die Partizipation der Kinder am täglichen Leben in der Betreuungsumgebung.

Ingrid Castellani

Arbeitsrahmen

Tageseltern betreuen Kinder im Alter von 0 bis 12 Jahren bzw. Kinder, die den Cycle 4 der Primärschule noch nicht abgeschlossen haben.

Die Betreuung erfolgt tagsüber und/oder nachts nach einem Zeitplan, der sich nach den Bedürfnissen der Eltern und der Verfügbarkeit der Tageseltern richtet. Vor Beginn der Tätigkeit als Tageseltern ist es erforderlich, eine Genehmigung vom Ministerium für nationale Bildung, Kindheit und Jugend, gemäß den geltenden gesetzlichen Bestimmungen zu haben. Diese Genehmigung muss alle fünf Jahre neu beantragt werden.

Die maximale Betreuungskapazität von Tageseltern ist auf fünf Kinder begrenzt, zusätzlich zu den eigenen, wobei höchstens zwei dieser Kinder jünger als zwei Jahre sein dürfen.

Die Betreuung der Kinder erfolgt in den Räumlichkeiten der Tageseltern, wobei Hygiene-, Sicherheits- und Raumrichtlinien eingehalten werden müssen. Es ist wichtig anzumerken, dass die Tageseltern in selbstständiger Tätigkeit arbeiten und entsprechend ihres Einkommens sozialversichert sind.

Damit die Tageseltern ihre Tätigkeiten im Rahmen des Chèque-service Accueil Systems abrechnen können, müssen geltende Bestimmungen sowie Qualitätsanforderungen eingehalten werden (Nationaler Bildungsrahmenplan der non-formalen Bildung, Betreuungskonzept, Jahresbericht, Kooperation mit dem Regionalbeauftragten). (siehe Artikel S. 33)

Die Bedingungen für die Zulassung und Anerkennung als Dienstleister des Chèque-service Accueil werden von Mitarbeitern des Ministeriums überprüft.

Die Qualitätsmerkmale der Betreuung

Die Tageseltern sind in ihrer Tätigkeit an das non-formale Bildungssystem angegliedert. Sie orientieren sich in ihrer Praxis an den Zielen und pädagogischen Prinzipien des nationalen Bildungsrahmenplans. Somit wird von ihnen, wie von allen anderen Bildungs- und Betreuungseinrichtungen, eine qualitativ hochwertige Kinderbetreuung erwartet. Ihr Betreuungsangebot wird konkret geplant und regelmäßig reflektiert. Fortbildungen unterstützen die Tageseltern in diesem Prozess.

Die Betreuung findet im häuslichen Umfeld der Tageseltern statt. Anregende Räume, die den Kindern Exploration, Bewegung und Selbsttätigkeit ermöglichen, werden geschaffen. Das Materialangebot wird dem Alter und den Interessen der Kinder entsprechend ausgewählt.

Besonders hervorzuheben ist, dass die Betreuung in einer kleinen Gruppe und in familiärer Atmosphäre stattfindet. Diese familiäre Atmosphäre fördert die Par-

tizipation der Kinder am täglichen Leben in der Betreuungsumgebung. Die Autonomie der Kinder, die Entwicklung ihrer Fähigkeiten und ihr Selbstvertrauen werden dadurch gefördert, was zur Bildung ihrer Identität und eines positiven Selbstbildes beiträgt.

Insbesondere die Betreuung einer kleinen Anzahl von Kindern ermöglicht den Tageseltern, den Rhythmus und die Bedürfnisse jedes Kindes besser kennenzulernen, um darauf bestmöglich einzugehen und stellt somit ein Qualitätsmerkmal dar. Die Interaktion im Rahmen der kleinen Gruppe ermöglicht den Kindern, behutsam soziale Kompetenzen zu erlernen. Sie erfahren Werte wie Respekt, Toleranz und Akzeptanz des Anderen. Kinder unterschiedlicher Altersgruppen können sich somit explorieren und lernen voneinander. In diesem Zusammenhang ist es selbsterklärend, dass sich Tagespflege als inklusives Betreuungsangebot darstellt, die es jedem Kind und jeder Familie ermöglicht, unabhängig von ihren individuellen Besonderheiten und Bedürfnissen herzlich willkommen zu sein. Dadurch wird eine Atmosphäre der Akzeptanz und Offenheit geschaffen, die die soziale Integration fördert und gleichzeitig die Entwicklung von Empathie und Verständnis bei den Kindern unterstützt.

Ein weiteres Qualitätsmerkmal im Rahmen dieses Settings ist, dass dem Kind eine einzige Bezugsperson zur Verfügung steht. Zu der wird eine stabile und dauerhafte Beziehung aufgebaut. Diese Beziehung fördert die emotionale Sicherheit, die als Grundlage für Explorations- und Lernprozesse gesehen wird. Infolgedessen haben die Eltern ebenfalls nur eine Hauptbetreuungsperson, was die Möglichkeit bietet, eine stabile Partnerschaft aufzubauen, die von Vertrauen, Respekt und gegenseitiger Rücksichtnahme geprägt ist. Dies trägt zur Kontinuität in der Erziehung des Kindes bei.

Besonders hervorzuheben ist das Qualitätsmerkmal der Eingewöhnungsphase, die dem Kind und seinen Eltern einerseits eine sanfte Ablösung und andererseits den Aufbau neuer Beziehungen ermöglicht.

Die benannten pädagogischen Qualitätsmerkmale werden gemeinsam mit den Regionalbeauftragten (Agents régionaux) des Service National de la Jeunesse reflektiert.

Die Geschichte der Tagespflege

Die Realität der Arbeit der Tageseltern war nicht immer so. Die Tätigkeit hat sich in den letzten Jahrzehnten stark verändert.



Ende der 1970er Jahre gab es für Tageseltern keine arbeitsrechtliche Grundlage. Sie wurden durch die vom Familienministerium beauftragten Dienste begleitet, welche die Kinderbetreuung organisierten. Die Eltern zahlten entsprechend ihres Einkommens an den Dienst und der Dienst bezahlte die Tageseltern. Sie waren nicht sozialversichert und das Einkommen, das sie erhielten, galt als "Taschengeld".

1999 wurde das ASFT-Gesetz verabschiedet. Daraus entstandene Vorteile waren die Einführung einer Mindestrente sowie die Organisation von Fortbildungen für Tageseltern. Mit dem am 30.11.2007 verabschiedeten Gesetz zur Regelung der Tagespflege wurde das vorherige System überholt. Dieses Gesetz markierte einen bedeutsamen Schritt nach vorne, da es einen offiziellen Status für Tageseltern etablierte - den Status der Selbständigkeit. Dieser neue Status verlieh ihnen den vollen Schutz der Sozialversicherung und trug dazu bei, ihre berufliche Situation erheblich zu verbessern. Darüber hinaus wurde eingeführt, dass Tageseltern eine Zulassung des Ministeriums erhalten, um ihre Tätigkeit ausüben zu können. Anschließend wurde eine obligatorische Schulung von 120 Stunden eingeführt, um sicherzustellen, dass die Betreuung der Kinder auf höchstem Qualitätsniveau stattfinden kann.

Kurze Zeit später wurde am 01.05.2008 die Agence Dageseltern gegründet. Sie entstand aus der Zusammenlegung von zwei Diensten im Auftrag des Familienministeriums. Die Aufgaben und Ziele der Agence Dageseltern können sie auf Seite 26 nachlesen.

Am 13.02.2009 wurde die Verordnung zur Einführung des Chèque-service Accueil verabschiedet. Der Staat beteiligt sich seitdem finanziell an der Kinderbetreuung.

2011 wurde das Betreuungskonzept für Tageseltern eingeführt. Damit einhergehend eine 30-stündige Vorbereitungsschulung für Bewerberinnen der Tagespflege, die als qualitative Grundlage zur Erteilung einer Zulassung gesehen wird.

2016 kam es zu einer Modifizierung des Jugendgesetzes. Es kam zur Einführung des nationalen Bildungsrahmenplans für die non-formale Bildung. Die bereits benannten Qualitätsinstrumente Betreuungskonzept, Tätigkeitsbericht, Fortbildung sowie die Kooperation mit den Regionalbeauftrag-

ten (agents régionaux) finden hier ihre Daseinsberechtigung. Im Jahr 2017 wurde das Gesetz zur Regelung der Tagespflege verabschiedet. Die Vorbereitungsschulung wurde auf 48 Stunden und die Ausbildung der Tageseltern auf 165 Stunden erhöht. Obligatorisch wurde zudem die Vorlage eines Erste-Hilfe-Kurses sowie eine ärztliche Bescheinigung über die physische und psychische Eignung der Tageseltern-Bewerber eingeführt.

Zeitgleich wurde die Obergrenze der staatlichen Finanzierung im Chèque-service Accueil angehoben sowie neue Zulassungsvoraussetzungen eingeführt. Seither ist die Beherrschung der drei Landessprachen auf Niveau A2 verpflichtend, um die Abrechnung der Chèque-service Accueil in Anspruch nehmen zu können.

Im Jahr 2023 wurde das Gesetz überarbeitet. Neue Bestimmungen sind seit dem 4. September 2023 in Kraft getreten.

Die Reform der Tagesbetreuung

In Anbetracht des qualitativen Weiterentwicklungsprozesses und dem Wunsch, vielfältige Betreuungsoptionen zu fördern, hat die Regierung beschlossen, eine Reform der Elternbetreuungstätigkeit einzuleiten.

Diese Reform beinhaltet folgende Neuregelungen:

- die Erhöhung der maximalen staatlichen Unterstützung im Rahmen des Chèque-service Accueil
- die einmalige Subvention für die Anschaffung von Mobiliar und Material für die Ausübung der Tätigkeit
- die Erweiterung der Sprachanforderung auf Niveau B2 (in mindestens einer der drei offiziellen Sprachen des Landes)
- die Einführung einer Mindestqualifikation für Bewerberinnen ohne berufliche Qualifikation für die sozialpädagogische Betreuung von Kindern (fünf Jahre Sekundarschulbildung).

Diese Reform spiegelt das Verständnis des Ministeriums wider, die Arbeit der Tageseltern im Bereich der Kinderbetreuung aufzuwerten. Sie zeigt zudem das Bewusstsein für die Relevanz der Zugangsvoraussetzungen zu dieser sich professionalisierenden Tätigkeit.

Ingrid Castellani Assistante sociale, Agence Dageseltern



Ingrid Castellani

L'assistance parentale : Vers une professionnalisation

Lieu d'éducation et d'accueil

L'accueil des enfants auprès des assistantes parentales a longtemps été considéré comme une « activité » où celles-ci « gardaient » les enfants. Cette vision de l'accueil des enfants dans un cadre familial a évolué ces dernières années. L'assistance parentale est davantage considérée comme véritable lieu d'éducation. Aujourd'hui, il est attendu des assistantes parentales de participer très activement, en collaboration avec les parents, à l'éducation des enfants.



La politique de l'enfance se fixe comme objectif d'assurer à chaque enfant une véritable qualité d'accueil.

Dans ce sens, des instruments qualité ont été développés au niveau de l'éducation non formelle dont les assistantes parentales font partie à part entière, au même titre que les services d'éducation et d'accueil.

Vers une professionnalisation

Autrefois, la vision de l'assistance parentale était celle d'une activité exercée par des femmes en grande majorité qui, étant souvent elles-mêmes mamans, avaient naturellement les dispositions pour s'occuper d'enfants.

Aujourd'hui, l'assistance parentale se professionnalise et est de plus en plus considérée comme un métier à part entière.

En effet, il est maintenant acquis que les seules dispositions « maternelles » et « naturelles » ne suffisent pas à offrir un accueil de qualité aux enfants. (voir article p. 37)

Accueillir de jeunes enfants, ce n'est pas simplement « aimer les enfants » mais implique bien d'autres qualités que de simples dispositions affectives et domestiques (ménage, cuisine, lessive, ...). Accueillir de jeunes enfants requiert un certain nombre de compétences, une remise en question continue sur la manière d'accueillir les enfants et leurs familles. Accueillir de jeunes enfants implique également de pouvoir adopter une posture professionnelle qui est différente de la posture parentale. Un métier, cela s'apprend notamment lors des formations initiales et continues mais aussi dans l'accompagnement de la pratique quotidienne.

Le développement de compétences

Qui dit métier dit compétences....

L'assistante parentale construit un lien solide avec l'enfant accueilli. Elle est une personne de référence qui lui apporte la sécurité affective nécessaire pour soutenir sa soif d'exploration et son besoin d'apprendre. Dans ce sens, elle soutient l'enfant dans l'expression de ses émotions et y réagit de manière empathique et adéquate.

Elle accompagne les enfants dans leurs apprentissages. Elle leur permet de tester, d'explorer, de faire des expériences dans les domaines qui les intéressent. Elle observe les enfants pour connaître leurs besoins et centres d'intérêts.

Elle les encourage, les valorise. Elle est disponible, stimule leur autonomie et leur participation.

Elle met en place un espace réfléchi, riche, stimulant, qui éveille leurs sens.

Elle organise la journée de manière structurée en respectant autant que possible le rythme biologique ainsi que les habitudes de chaque enfant.

L'assistante parentale reconnaît le parent comme principale personne de référence de l'enfant, écoute son point de vue, ses attentes et cela avec bienveillance et sans jugement. Elle est partenaire du parent dans l'éducation de l'enfant accueilli. Le partenariat éducatif avec les parents permet la mise en commun d'une approche éducative, une continuité dans l'éducation proposée. Elle respecte le lien privilégié du parent avec son enfant.

Elle s'interroge sur son éducation, ses expériences d'enfant, ses valeurs de maman afin de prendre conscience de la manière dont ils risquent d'impacter son attitude professionnelle.

Au-delà des actes techniques (soins, repas, ...), être professionnel de l'accueil de l'enfance requiert des compétences relationnelles, organisationnelles ainsi que des compétences que l'on peut qualifier de « réflexives »¹

« Au total, on relève des compétences organisationnelles nécessaires à l'aménagement et l'ajustement d'un cadre de vie, des compétences relationnelles avec les enfants et les familles

¹ Pirard, F., Dethier, A., François, N., & Pools, E. (2019). Les compétences professionnelles au cœur des métiers de l'accueil de l'enfance. Dans P.Moisset (Ed.), Accueillir la petite enfance, le vécu des professionnels (p.47-64). Toulouse : Erès.

ainsi qu'entre professionnelles et plus largement la communauté locale et enfin, des compétences réflexives nécessaires à la prise de recul sur soi et à l'analyse des pratiques en vue de leur régulation »²

Un accueil de qualité, en-dehors du cadre familial de l'enfant, ne peut pas être laissé à la seule spontanéité individuelle. Il est important que l'assistante parentale se questionne sur ses pratiques avec les enfants accueillis et leurs familles et ce, tout au long de l'accueil.

Cette dynamique de questionnement, de réflexions permet une analyse des pratiques et de leurs effets. L'objectif est de définir des pistes d'amélioration. La prise en charge d'un enfant ne relève pas d'une seule bonne manière de faire.

Dans chaque situation quotidienne, il s'agit pour l'assistante parentale de trouver l'attitude professionnelle la plus adaptée en tenant compte de nombreux aspects comme le rythme et les besoins de chaque enfant, le nombre d'enfants, les conceptions éducatives des parents, les conceptions du cadre de référence national, ses propres conceptions éducatives, ...

« Travailler consiste donc tout autant à faire qu'à penser le fai-

re dans le but de mieux savoir agir [...] Les temps de réflexion sur l'action [...] sont de véritables instances de réflexion aussi importantes pour la qualité que celles qui consistent à faire le travail »³

Ce travail de réflexion sur sa pratique, de prise de recul, de remise en question est un travail qui nécessite aussi un regard extérieur, des échanges avec d'autres professionnels.

Ceci est rendu possible notamment par le soutien et l'accompagnement proposé par l'agence Dageselteren. La mise en réseau ainsi que les formations continues permettent également aux assistantes parentales de se mettre en réflexion, d'échanger sur leur pratique, de confronter leurs points de vue, d'élargir leur regard.

Au vu des nombreuses exigences et compétences requises, l'activité d'assistante parentale est de plus en plus considérée comme une profession à part entière avec comme objectif la qualité de l'accueil des enfants et leurs familles.

Ingrid Castellani assistante sociale, Agence Dageselteren

² Idem

³ Ulmann, A.-L. (2019). Que faut-il apprendre pour garder de jeunes enfants ? L'exemple des professionnels de l'accueil collectif. Dans P.Moisset (Ed.), Accueillir la petite enfance, le vécu des professionnels (p.45-46). Toulouse : Erès



Ingrid Castellani

Die Tagespflege: Auf dem Weg zur Professionalisierung

Ort der Bildung und Betreuung

Auf dem Weg zur Professionalisierung

Früher wurde die Tagespflege als eine Tätigkeit angesehen, die hauptsächlich von Frauen ausgeübt wurde, die oft selbst Mütter waren und daher natürlich die Voraussetzungen hatten, sich um Kinder zu kümmern. Heutzutage ist allgemein anerkannt, dass allein "mütterliche" und "natürliche" Anlagen nicht ausreichen, um den Kindern eine qualitativ hochwertige Betreuung bieten zu können. (Siehe Artikel S. 37)

Die Tagespflege professionalisiert sich immer weiter und wird zunehmend als eigenständiger Beruf, und integraler Bestandteil der non-formalen Bildung angesehen. Damit einher geht, dass die Tagespflege Voraussetzungen festlegt, die aus viel mehr bestehen, als nur darin "Kinder zu mögen". Die Betreuung von kleinen Kindern erfordert neben Einfühlungsvermögen und hauswirtschaftlichen Kompetenzen viele andere Qualitäten.

Einen Beruf erlernt man vorwiegend in der Aus- und Weiterbildung, aber auch die tägliche Praxis ist ein großer Bestandteil. Dadurch dass der Beruf der Tageseltern in einen rechtlichen Rahmen eingebettet ist, unterliegt er damit auch einer Verpflichtung zur ständigen Weiterentwicklung. Zudem ist kontinuierliche Selbstreflexion gefragt - wie Kinder und ihre Familien in einem professionellen Umfeld betreut werden können.

Die Entwicklung von Kompetenzen

Wer Beruf sagt, sagt auch Kompetenzen

Als Tageseltern ist es wichtig zu dem betreuten Kind eine Beziehung aufzubauen. Sie sind die Bezugsperson des Kindes, die ihm die notwendige emotionale Sicherheit bieten, die es braucht, um seinen Entdeckungsdrang und sein Lernbedürfnis auszuleben. Die Tageseltern beobachten das Kind in seinem Tun und lernen hierdurch die Bedürfnisse und Interessen des Kindes besser kennen. Sie begegnen dem Kind mit Wertschätzung und ermutigen das Kind in seinen Entscheidungen. Somit unterstützen sie das Kind, fördern seine Autonomiebildung und regen es an, sich partizipativ am Alltag zu beteiligen.

Die Tageseltern unterstützen das Kind ebenfalls dabei, seine Emotionen auszudrücken und reagieren auf diese in empathischer und angemessener Art.

Die Tageseltern begleiten die Kinder in ihrem Lernprozess und ermöglichen es ihnen zu experimentieren, zu erkunden und neue Erfahrungen zu sammeln. Um die Interessen und Bedürfnisse der Kinder zu ergründen, machen Tageseltern regelmäßige Beobachtungen. Mit diesem Wissen erstellen sie einen durchdachten und anregenden Raum, der die Sinne der Kinder anspricht. Sie gestalten den Tag strukturiert und versuchen dabei so gut wie möglich den biologischen Rhythmus sowie die Gewohnheiten jedes Kindes zu respektieren.

Für die Tageseltern sind die Eltern die Hauptbezugsperson des Kindes. Diese Haltung umfasst, dass sie die besondere Verbindung zwischen Eltern und ihrem Kind respektieren. Sie hören sich wohlwollend und ohne zu urteilen die Ansichten der Eltern an und bilden eine Erziehungspartnerschaft. Diese Erziehungspartnerschaft ermöglicht es, beiden Parteien einen gemeinsamen Austausch über pädagogische Ansätze zu führen und eine Kontinuität in die Erziehung des Kindes zu bringen. Hierzu ist es auch von Bedeutung, dass die Tageseltern ihre eigene Erziehung, ihre Kindheitserfahrungen und ihre Werte hinterfragen, um sich der Auswirkungen auf ihr berufliches Verhalten bewusst zu werden.

Die Tagespflege geht weit über die Pflege und Verpflegung der Kinder hinaus, sie erfordert als Fachkraft auch besondere Beziehungs- und Organisationskompetenzen, sowie die Fähigkeit sich und sein eigenes Verhalten zu reflektieren.¹

„Insgesamt werden organisatorische Fähigkeiten benötigt, um ein Lebensumfeld zu gestalten und anzupassen, Beziehungskompetenzen im Umgang mit Kindern und Familien sowie zwischen Fachkräften und der lokalen Gemeinschaft und schließlich reflexive Fähigkeiten, um sich selbst zu hinterfragen und die

¹ Pirard, F., Dethier, A., François, N., & Pools, E. (2019). Les compétences professionnelles au cœur des métiers de l'accueil de l'enfance. In P.Moisset (Ed.), Accueillir la petite enfance, le vécu des professionnels (S.47-64). Toulouse: Erès.

² Idem

Praktiken zu analysieren und entsprechend anzupassen."²

Eine qualitativ hochwertige Betreuung außerhalb des familiären Umfelds des Kindes kann nicht allein der individuellen Spontaneität überlassen werden.

Es ist wichtig, dass die Tageseltern ihre Praxis im Umgang mit den Kindern und deren Familien während der gesamten Betreuungszeit immer wieder hinterfragen.

Dieser Prozess des Infrage Stellens und des Reflektierens ermöglicht eine Analyse der Praktiken und ihrer Auswirkungen, welcher zum Ziel hat, Verbesserungsmöglichkeiten zu erarbeiten.

Bei der Betreuung eines Kindes gibt es nicht den einen richtigen Weg. In jeder Alltagssituation geht es für die Tageseltern darum, eine professionelle Haltung zu wahren. Dabei berücksichtigen die Tageseltern verschiedene Aspekte wie den Rhythmus und die Bedürfnisse jedes Kindes, die Anzahl der Kinder, die pädagogischen Ansichten der Eltern, den nationalen Bildungsrahmenplan sowie die eigenen Erziehungsvorstellungen usw. „Arbeit besteht also sowohl im Tun als auch im Überdenken des Tuns mit dem Ziel, besser handeln zu können“ (Anne-Lise Ulmann).³

„Zeiten der Reflexion über das Handeln [...] sind echte Reflexionsinstanzen, die für die Qualität genauso wichtig sind wie Zeiten, in denen die eigentliche Arbeit stattfindet“ (Anne-Lise Ulmann).⁴

Über die eigene Praxis nachzudenken, Abstand zu gewinnen und sich selbst zu hinterfragen, erfordert auch einen externen Blick und den Austausch mit anderen Fachkräften. Die Vernetzung und Fortbildungen ermöglichen den Tageseltern, über ihre Praxis nachzudenken, Erfahrungen auszutauschen, unterschiedliche Standpunkte zu diskutieren und ihren Horizont zu erweitern. Diese Unterstützung und Begleitung wird ihnen von der Agence Dageseltern ermöglicht.

Es handelt sich also um einen aufstrebenden Beruf mit spezifischen Anforderungen und Verpflichtungen.

Ingrid Castellani assistante sociale, Agence Dageseltern

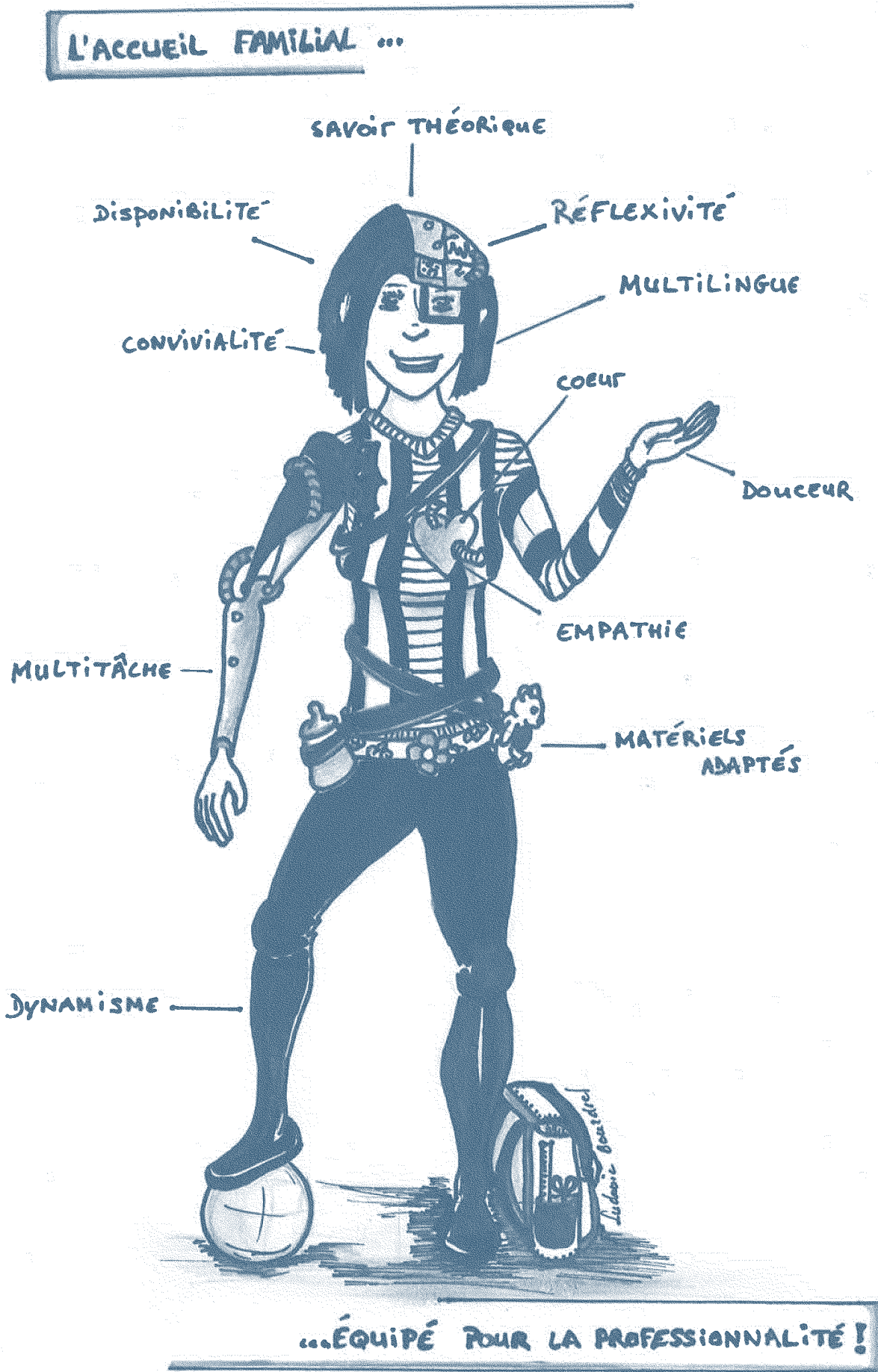
³ Ulmann, A-L. (2019). Was muss man lernen, um kleine Kinder zu betreuen? L'exemple des professionnels de l'accueil collectif. In P.Moisset (Ed.), Accueillir la petite enfance, le vécu des professionnels (S.45-46). Toulouse: Erès

⁴ Idem



„Zeiten der Reflexion über das Handeln [...] sind echte Reflexionsinstanzen, die für die Qualität genauso wichtig sind wie Zeiten, in denen die eigentliche Arbeit stattfindet“

Anne-Lise Ulmann



L'équipe de l'agence Dageselteren

Un lieu de ressource pour les assistantes parentales : L'agence Dageselteren

L'agence Dageselteren est un service d'arcus asbl conventionné par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Depuis 2008, l'agence Dageselteren s'adresse aux assistantes parentales, aux candidates assistantes parentales ainsi qu'aux parents.

Notre offre pour les assistantes parentales

L'agence Dageselteren est un lieu de ressource pour les assistantes parentales. En effet, les assistantes parentales travaillant à leur domicile sous le statut d'indépendant, elles doivent gérer seules au quotidien différentes missions.

L'accompagnement/Le soutien :

Notre service leur propose un accompagnement, un soutien dans toutes les situations du quotidien que les assistantes parentales rencontrent. Nous les accompagnons dans le développement de leur posture professionnelle et des compétences nécessaires pour offrir un accueil de qualité aux enfants et leurs familles. Nous les soutenons dans leurs réflexions ainsi que dans la mise en pratique de celles-ci. Notre équipe est particulièrement à l'écoute des assistantes parentales et privilégie une approche bienveillante.

Le partenariat avec les parents permet la mise en commun d'une approche éducative, une continuité dans l'éducation proposée. Il est fondamental pour le bien-être de l'enfant qu'il se passe bien. C'est pourquoi nous sommes disponibles pour toutes ces questions qui peuvent parfois être délicates. Nous sommes attentives au soutien et à l'accompagnement des assistantes parentales qui débutent dans le métier et nous prenons l'initiative de les contacter régulièrement. Notre accompagnement peut se faire sous forme d'échanges individuels ou en groupe lors de formations.

Le niveau administratif :

Nous mettons à la disposition des assistantes parentales tous les documents nécessaires à l'exercice de leur activité professionnelle : un modèle de contrat d'éducation et d'accueil, les documents dans le cadre du chèque-service accueil, ... Nous les soutenons dans les différentes démarches pour pouvoir travailler en tant qu'indépendantes (Centre Commun de la Sécurité Sociale, impôts, procédure avec la Justice de Paix, ...). Au niveau du chèques-service accueil, nous nous occupons de la saisie des heures prestées afin d'établir la facturation.

Le niveau pédagogique :

Nous accompagnons les assistantes parentales dans leurs questions et réflexions concernant les défis en lien avec les enfants accueillis. Nous abordons ainsi des thèmes tels que la phase de familiarisation, l'organisation des différents moments clés de la journée (repas, repos, soins, jeu libre), la dynamique du groupe des enfants accueillis ainsi que le comportement ou le développement de l'enfant. Nous soutenons aussi les assistantes parentales dans la mise en place d'un aménagement de l'espace qui tient compte des besoins et des intérêts des enfants, le tout en adéquation avec leur espace privé.

La supervision :

L'objectif de la supervision individuelle ou en groupe est d'accompagner les assistantes parentales, de les soutenir afin d'améliorer les différents aspects de leur vie professionnelle, tels que leurs compétences professionnelles, la qualité de leur travail, les relations entretenues dans leur métier (avec les parents, enfants, professionnels de l'enfance, etc.), ainsi que de les aider dans le maintien de l'équilibre de leur vie professionnelle et privée.

Les thématiques abordées s'appuient sur les intérêts des assistantes parentales et sur des situations concrètes du quotidien. La supervision permet aux assistantes parentales d'aborder leurs réflexions sous un angle de vue différent et d'échanger avec leurs collègues tout en sécurité.

La mise en réseau :

L'échange est vecteur de qualité. C'est la raison pour laquelle nous favorisons la mise en réseau en donnant la possibilité aux assistantes parentales, exerçant seules à leur domicile, de se retrouver régulièrement en petits groupes. Cela répond à différents besoins : besoin de sortir de l'isolement, besoin d'appartenance à un groupe de paires, besoin de reconnaissance, besoin d'être rassurées, besoin d'évolution, besoin de développement, besoin de ressourcement en prévention à l'épuisement... Echanger en groupe leur permet l'entraide, le partage d'expériences, la prise de recul, d'apprendre à travers l'histoire de l'autre. Réfléchir ensemble leur permet de regarder une seule situation à travers différents points de vue, de construire des pistes d'actions.

Notre offre pour les candidates assistantes parentales

L'agence Dageselteren prépare les candidates assistantes

parentales à leur futur métier. En effet, proposer un accueil de qualité, cela se prépare, cela ne s'improvise pas... Au-delà de la motivation, la capacité à se remettre en question, à analyser ses pratiques dans un souci permanent d'amélioration est fondamental pour un accueil de qualité. C'est pourquoi nous organisons une séance découverte métier au cours de laquelle nous les rendons attentives aux différents aspects de la profession. Ensuite, elles participent à une formation obligatoire de 7 jours avant d'obtenir l'agrément. Lors de cette formation, nous les soutenons dans leurs réflexions en vue de préparer leur offre d'accueil de façon professionnelle. Elles finalisent leurs différentes réflexions à travers la rédaction de leur projet d'établissement.

Durant ces différentes étapes, nous les encourageons à se positionner par rapport à leur engagement, à faire un choix réfléchi pour ce métier. Nombreuses sont les candidates qui souhaitent accueillir des enfants à leur domicile pour être présentes auprès de leur famille. Nous les rendons attentives à l'aspect professionnel de cette activité avec ses exigences et ses contraintes.

Notre offre pour les parents

L'agence Dageselteren informe les parents par rapport à l'accueil chez une assistante parentale. Nous les renseignons sur le cadre légal et les différentes conditions pour exercer l'activité ainsi que sur les droits et obligations de chaque partie. Nous leur expliquons le fonctionnement du système chèque-service accueil, la procédure de recherche d'une assistante parentale ainsi que l'importance de la phase de familiarisation. Nous les accompagnons en cas de questions ou s'ils rencontrent une difficulté en lien avec l'accueil de leur enfant.

Notre implication pour le développement de l'activité et de la qualité

A l'agence Dageselteren, nous nous donnons pour mission d'œuvrer à l'amélioration des conditions de travail et du statut des assistantes parentales ainsi qu'au développement de la qualité de leur offre d'accueil.

C'est dans cette optique que nous collaborons étroitement avec les représentants du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Service national de la jeunesse. Nous enrichissons nos réflexions par la mise en réseau avec d'autres pays afin de découvrir différents modes de fonctionnement.

Un défi pour l'avenir est la mise en application de la réforme de l'assistance parentale aussi bien pour les assistantes parentales que pour les candidates à l'agrément. C'est un grand pas vers la reconnaissance d'une activité qui se professionnalise. Un autre défi est la visibilité de l'assistance parentale. En ef-

fet, ce mode d'accueil est encore peu connu du grand public. Les parents y ont souvent recours quand ils ont épuisé toutes les autres possibilités (crèches, maisons relais ...). C'est également dans cet objectif que nous informons les professionnels d'autres services par rapport à l'accueil chez une assistante parentale. Il nous semble important de les faire connaître à leur juste valeur afin qu'elles reçoivent la reconnaissance à laquelle elles ont droit.

Et bien entendu, nous continuerons nos réflexions avec tous les acteurs concernés pour renforcer la qualité de ce mode d'accueil !

L'équipe de l'agence Dageselteren



” L'agence Dageselteren est un lieu ressource pour les assistantes parentales.

En effet, les assistantes parentales travaillant à leur domicile sous le statut d'indépendant, elles doivent gérer seules au quotidien différentes missions

Team der Agence Dageseltern

Die Agence Dageseltern – eine Ressource für die Tageseltern

Die Agence Dageseltern ist ein vom Ministerium für Bildung, Kinder und Jugendliche anerkannter Dienst der arcus asbl. Sie besteht aus einem multidisziplinären Team von administrativen, pädagogischen und sozialpädagogischen Fachkräften. Ihr Angebot richtet sich an Tageseltern, angehende Tageseltern und Eltern.

Unser Angebot für Tageseltern

Als Tageseltern arbeitet man im Rahmen einer selbständigen Tätigkeit meist allein im eigenen Zuhause und hat im Alltag verschiedenste Aufgaben zu bewältigen.

Begleitung:

Die Agence Dageseltern will den Tageseltern eine Begleitung in allen Situationen, mit denen sie im Berufsalltag konfrontiert sind, bieten. Unser Team hat ein offenes Ohr für die Tageseltern und legt Wert auf einen respektvollen Umgang. Wir begleiten sie bei der Entwicklung ihrer professionellen Haltung und Kompetenzen, die sie benötigen, um Kindern und ihren Familien eine qualitativ hochwertige Betreuung zu bieten. Wir unterstützen sie in ihren Überlegungen und dem Transfer in die Praxis.

Die Zusammenarbeit zwischen Tageseltern und Eltern ermöglicht einen gemeinsamen pädagogischen Ansatz sowie eine Kontinuität in der Betreuung. Für das Wohlbefinden des Kindes ist diese Zusammenarbeit entscheidend. Aus diesem Grund steht die Agence Dageseltern auch in diesem Bereich zur Unterstützung bereit. Wir sind offen für alle Fragen, selbst jene, die möglicherweise als sensibel angesehen werden könnten. Wir achten insbesondere auch auf die Unterstützung und Begleitung von Tageseltern, die neu in den Beruf einsteigen, und ergreifen die Initiative, um regelmäßig mit ihnen Kontakt aufzunehmen. Die Begleitung kann individuell sein oder in der Gruppe im Rahmen unserer Fortbildungen.

Administrative Abläufe:

Wir bieten den Tageseltern auch umfassende administrative Unterstützung, indem wir ihnen sämtliche Dokumente bereitstellen, die für ihre berufliche Tätigkeit erforderlich sind. Dies umfasst beispielsweise Muster für Betreuungsverträge sowie Unterlagen zur Abrechnung des Chèque-service Accueil. Darüber hinaus unterstützen wir sie bei allen erforderlichen ad-

ministrativen Prozessen (Sozialversicherung, Steuerfragen, rechtlichen Angelegenheiten vor dem Friedensgericht). Im Rahmen des Chèque-service Accueil übernehmen wir auch die Abrechnung der Betreuungsstunden und führen Neuberechnungen durch, wenn dies erforderlich ist.

Pädagogische Arbeit:

Wir unterstützen die Tageseltern auch bei pädagogischen Themen und stehen ihnen bei Fragen und Überlegungen zu den Herausforderungen im Zusammenhang mit der Betreuung der Kinder zur Seite. So behandeln wir mit ihnen Themen wie das Verhalten oder die Entwicklung des Kindes, die Gruppendynamik der betreuten Kinder, die Eingewöhnungsphase und die Organisation der verschiedenen Schlüsselmomente des Tages (Mahlzeiten, Ruhe, Pflege, freies Spiel). Darüber hinaus bieten wir Unterstützung bei der Gestaltung der Räumlichkeiten an, sodass diese den Bedürfnissen und Interessen der Kinder entsprechen und gleichzeitig den persönlichen Raum der Tageseltern respektieren.

Supervision:

Unser Team bietet den Tageseltern zudem die Möglichkeit der Supervision an. Die Supervision ist eine Berufsbegleitung, die darauf abzielt, die Tageseltern bei der Verbesserung der verschiedenen Aspekte ihres Berufslebens zu unterstützen. Hierzu zählen die Weiterentwicklung ihrer beruflichen Kompetenzen und der Qualität ihrer Arbeit, die Beziehungspflege mit den Eltern, den Kindern und den Fachleuten, sowie ihnen dabei zu helfen, ihr Berufs- und Privatleben im Gleichgewicht zu halten.

Eine Supervision kann als Einzel- und/oder in Gruppensupervision stattfinden. Die behandelten Themen orientieren sich an den Interessen der Tageseltern, an konkreten Situationen aus dem Alltag oder an Themen, die von dem Supervisor vorgeschlagen werden. Die Supervision ermöglicht es den Tageseltern, ihre Überlegungen aus einem anderen Blickwinkel zu betrachten und sich in einem geschützten Rahmen mit Kollegen auszutauschen.

Vernetzung:

Im Laufe der Zeit haben wir festgestellt, dass regelmäßiger Austausch und Vernetzung einen positiven Einfluss auf die

” Als Tageseltern arbeitet man im Rahmen einer selbständigen Tätigkeit meist allein im eigenen Zuhause und hat im Alltag verschiedenste Aufgaben zu bewältigen.

pädagogische Qualität haben. Es eröffnet Tageseltern einen neuen Blick auf ihre berufliche Praxis. Deshalb bieten wir parallel zu den bereits beschriebenen Supervisionen auch Gruppendiskussionen an. Die Möglichkeit, sich regelmäßig in kleinen Gruppen zu treffen, ist für Tageseltern, die allein zu Hause arbeiten, von entscheidender Bedeutung. Dies ermöglicht angemessene Antworten auf verschiedene Bedürfnisse: das Bedürfnis, nicht isoliert zu sein und einer Gemeinschaft anzugehören, das Bedürfnis nach Anerkennung und Weiterentwicklung sowie die Möglichkeit, neue Energie zu tanken, um Erschöpfung vorzubeugen. Der Gruppenaustausch ermöglicht ihnen, sich gegenseitig zu unterstützen, Erfahrungen zu teilen, Perspektiven zu erweitern und aus den Erfahrungen anderer zu lernen. Durch den gemeinsamen Austausch können sie eine Situation aus verschiedenen Blickwinkeln betrachten und neue Handlungsmöglichkeiten entwickeln.

Unser Angebot für angehende Tageseltern

Die Agence Dageseltern unterstützt angehende Tageseltern auf ihrem Weg zu ihrem zukünftigen Beruf in verschiedenen, aufeinanderfolgenden Schritten. Dabei legen wir großen Wert darauf, sie Schritt für Schritt auf ihren Beruf vorzubereiten. Zunächst können sie an einer Informationsveranstaltung teilnehmen, in der die verschiedenen Aspekte ihres zukünftigen Berufs aufgezeigt werden. Anschließend nehmen sie an einer siebentägigen Fortbildung teil, welche nötig ist, um eine Zulassung zu erhalten. Während der Fortbildung unterstützen wir die Tageseltern zudem bei der Erarbeitung ihres Betreuungsangebotes und erarbeiten anschließend gemeinsam ein Betreuungskonzept.

Während dieser verschiedenen Schritte ermutigen wir angehende Tageseltern dazu, ihre Position in Bezug auf ihre Berufswahl zu reflektieren und eine gut durchdachte Entscheidung für diesen Beruf zu treffen.

Es ist wichtig, dass angehende Tageseltern sich bewusst sind, dass die Erfüllung familiärer Bedürfnisse zwar verständlich ist, aber nicht immer problemlos mit den hohen Anforderungen der Kinderbetreuung vereinbar ist. Neben der Motivation ist die Fähigkeit, sich selbst zu reflektieren und die eigene Praxis zu analysieren, von grundlegender Bedeutung für eine qualitativ hochwertige Betreuung.

Unser Angebot für Eltern

Die Agence Dageseltern gibt den Eltern Auskunft über die Betreuung bei Tageseltern. Es werden ihnen verschiedene Broschüren zur Verfügung gestellt, die die Betreuung bei Tageseltern in Bezug auf die Organisation, das Chèque-service Accueil System oder die gesetzlichen Rahmenbedingungen des Berufs erläutern. Zudem werden die Eltern dabei unterstützt, die für sie und ihr Kind passende Tageseltern zu finden. Sie werden in alle Schritte der Betreuung eingebunden und für verschiedene Wichtigkeiten bspw. die der Eingewöhnungsphase sensibilisiert. Die Mitarbeiter der Agence Dageseltern begleiten die Eltern bei jeglichen Fragen oder Schwierigkeiten im Zusammenhang mit der Betreuung ihres Kindes.

Unser Engagement für die Entwicklung des Berufs und die Qualität

Die Agence Dageseltern hat es sich zur Aufgabe gemacht, die Arbeitsbedingungen und den Status von Tageseltern und die Qualität des Betreuungsangebots zu verbessern. Aus diesem Grund nehmen wir regelmäßig an verschiedenen Diskussionen mit Vertretern des Ministeriums für nationale Bildung, Kindheit und Jugend und des Service national de la jeunesse (SNJ) teil. Wir bereichern unsere Überlegungen durch die Vernetzung mit anderen Ländern, um andere Arbeitsmodelle zu entdecken.

In der Zukunft stehen uns bedeutende Herausforderungen bevor, insbesondere im Zusammenhang mit der Umsetzung der geplanten Reform der Tagespflege. Die Verabschiedung eines entsprechenden Gesetzes wäre sowohl für die bereits tätigen Tageseltern als auch für angehende von großer Bedeutung. Eine weitere wichtige Herausforderung liegt in der Sichtbarkeit der Tageseltern, da diese Form der Betreuung in der breiten Öffentlichkeit noch wenig bekannt ist. Eltern tendieren dazu, erst dann auf diese Option zurückzugreifen, wenn sie alle anderen verfügbaren Möglichkeiten (Maison Relais, Crèche etc.) ausgeschöpft haben. Wir legen großen Wert darauf, diese Form der Betreuung einer breiteren Öffentlichkeit bekannt zu machen, damit sie die verdiente Anerkennung erhält.

Ihr Team der Agence Dageseltern



” Die Zusammenarbeit zwischen Tageseltern und Eltern ermöglicht einen gemeinsamen pädagogischen Ansatz sowie eine Kontinuität in der Betreuung. Für das Wohlbefinden des Kindes ist diese Zusammenarbeit entscheidend.

Annouck Louis, Zoé Kneip

La boîte à outils des assistantes parentales

Comment soutenir un accueil de qualité ?

En plus d’être détentrices d’un agrément délivré par le Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse garantissant la qualité structurelle, les assistantes parentales doivent respecter les critères de qualité du cadre de référence national.

En effet, au cours de la dernière décennie, l’accueil offert dans l’éducation non formelle a fortement évolué. Depuis 2016, tous les milieux d’accueil du Luxembourg, que ce soit l’accueil collectif ou l’accueil familial, doivent se conformer au cadre de référence national de l’éducation non formelle. Ce nouveau référentiel a demandé une implication importante auprès des acteurs de terrain. Son introduction s’inscrit dans un processus à long terme qui nécessite la mise en place de plusieurs instruments qualité. Petit tour sur cette assurance qualité à travers l’interview de deux agents régionaux et de la responsable du domaine de la formation continue du service focus Formation an Entwécklung.

Qu’est-ce qu’est le cadre de référence national ?

Ce référentiel s’applique à l’éducation non formelle c’est-à-dire aux assistantes parentales, aux crèches, aux foyers de jour, aux maisons relais et aux maisons de jeunes du Luxembourg. Il décrit les objectifs généraux et les principes pédagogiques fondamentaux. Il constitue ainsi un fil rouge et doit orienter le travail avec les enfants et les jeunes.

Les visites et échanges avec l’agent régional

Chaque assistante parentale a un agent régional désigné. Celui-ci est engagé par le Service National de la Jeunesse et assure le suivi de la qualité pédagogique du milieu d’accueil.

L’agent régional se rend en général deux fois par an dans le milieu d’accueil de l’assistante parentale. L’échange entre les deux professionnels se concentre avant tout sur le travail et l’attitude pédagogique de l’assistante parentale. L’agent régional explique : « Normalement je propose un thème, qui est d’actualité sur le terrain. Je traite souvent du même thème que ce soit dans les structures que chez les assistantes parentales ». Les thèmes abordés peuvent être les droits de l’enfant, la posture professionnelle, l’aménagement de l’espace ou encore l’offre en lien avec le cadre de référence nationale. « Nous discutons également des défis spécifiques tirés du quotidien de l’assistante parentale. Nous évaluons ensuite ensemble

comment les besoins des enfants accueillis sont respectés ». La visite de l’agent régional permet également à l’assistante parentale d’identifier comment sa pratique est en lien avec les principes du cadre de référence national. « C’est vraiment important de prendre des exemples de leur quotidien, d’identifier leur pratique et de faire le lien avec la théorie ».

OBJECTIFS :

- Assurer le suivi de la qualité de l'accueil
- S'assurer que la pratique professionnelle proposée soit en lien avec le cadre de référence national
- Analyser la pratique en lien avec le projet d'établissement
- Envisager d'autres perspectives
- Proposer des pistes d'amélioration pour faire évoluer la qualité
- Valoriser la profession

La formation continue est également abordée lors de la visite. « Le choix de formation correspond-t-il aux défis quotidiens de l’assistante parentale ? Les connaissances de la formation ont-elles pu être intégrées dans l’accueil ? » sont notamment des questions que pose l’agent régional.

Le projet d’établissement

Le projet d’établissement est un document écrit dans lequel l’assistante parentale décrit son offre d’accueil et son travail en tant que professionnelle de l’enfance. Il reflète sa pratique éducative en décrivant les méthodes, les priorités et les moyens pédagogiques mis en œuvre. Le projet d’établissement aborde également l’aménagement de l’espace utilisé pour son accueil tout comme le partenariat avec les parents.

L’agent régional explique que l’assistante parentale en ayant choisi ce métier, doit avoir une offre d’accueil construite. « A travers son projet d’établissement, l’assistante parentale montre son professionnalisme, sa motivation, son organisation au quotidien mais également sa manière d’évoluer grâce à l’expérience professionnelle acquise et aux formations sui-

vies ». Dans ce sens, celui-ci est un outil de communication avec les parents.

Le projet d’établissement n’est pas un document figé. L’assistante parentale se sert de son projet pour réfléchir à ses choix pédagogiques et interroger sa pratique. Suite à ses réflexions, elle adapte au besoin sa manière d’accueillir les enfants. Afin que le projet d’établissement soit au plus près de l’offre d’accueil, celui-ci doit être actualisé et remis tous les trois ans à l’agent régional. « Je reste attentif à ce que l’assistante parentale ait investi du temps pour le retravailler. La formation continue, l’expérience professionnelle ou notre collaboration entraînent des changements qui méritent d’être décrits ».

OBJECTIFS :

- Réfléchir et construire son offre d'accueil
- Outil de réflexion pour faire évoluer son accueil
- Outil d'échange avec l'agent régional
- Outil de communication avec les parents
- Carte de visite professionnelle

Dans son travail de réflexion et d’écriture, l’assistante parentale peut compter sur le soutien de l’agence Dageselteren (voir article p. 23). Un soutien individuel permet à l’assistante parentale d’identifier les aspects de sa pratique qui ne sont pas repris dans son projet d’établissement et de faire le lien avec le cadre de référence national. Pour celles qui souhaitent aller plus loin dans le travail d’écriture, une formation sous forme de projet action est proposée.

L’évaluation du projet d’établissement se fait selon des critères objectifs identiques pour toutes les assistantes parentales. L’agent régional porte notamment une attention particulière à l’image que l’assistante parentale a de l’enfant. « Le plus important c’est de voir l’enfant comme étant compétent. Tous les autres thèmes du projet d’établissement vont découler de cette approche comme par exemple le rôle qu’elle va adopter et l’off-

OBJECTIFS :

- Analyser et auto-évaluer l'année écoulée
- Réfléchir sur les différents aspects de l'accueil
- Offrir un accueil de qualité
- Prise de conscience du travail réalisé

re qu’elle va proposer dans son accueil ».

Le rapport d’activité

Le rapport d’activité reflète ce que l’assistante parentale a mis en place durant l’année écoulée. Il est en lien avec son projet d’établissement et permet d’évaluer si sa pratique correspond à ses objectifs. L’agent régional explique que « le rapport d’activité donne un aperçu réel du travail individuel de l’assistante parentale ».

Contrairement au projet d’établissement, le rapport d’activité doit être rédigé chaque année. Ceci permet à l’agent régional de voir l’évolution de la pratique de l’assistante parentale sur une courte durée.

Pour son rapport d’activité, l’assistante parentale a le choix de développer soit une pratique en lien avec un champ d’action du cadre de référence national soit de documenter l’observation d’un enfant. L’agence Dageselteren soutient l’assistante parentale dans le développement de son rapport d’activité. En effet, la description d’une pratique, l’observation et la documentation demandent une certaine rigueur et peuvent être apprises notamment à travers une formation continue.

L’agent régional constate que l’observation est de plus en plus choisie par les assistantes parentales. Cet exercice s’étend même au-delà de la rédaction du rapport d’activité et devient une pratique plus systématique pour l’assistante parentale. Pour celles qui choisissent de décrire une offre en lien avec un champ d’action, l’agent régional voit également le rapport d’activité comme « une bonne occasion de relire la fiche thématique sur le sujet, de passer en revue son matériel et de partir à la recherche d’idées avec les enfants ».

Le rapport d’activité est également un outil de réflexion. D’ailleurs l’agent régional souligne : « J’essaie aussi de motiver les

assistantes parentales à documenter des activités qui ne se sont pas passées comme elles l'auraient souhaité. Ce sont justement celles-ci qui permettent de progresser et de se remettre en question ». L'agent régional encourage les assistantes parentales à se servir des réflexions et des documentations faites dans leur rapport d'activité pour faire évoluer leur projet d'établissement.

La formation continue

L'assistante parentale doit suivre au moins 20h de formations continues par an pour assurer et améliorer l'accueil auprès des enfants.

Un catalogue de formation est publié chaque année par le service focus formation. La responsable de focus formation explique que « les thèmes proposés sont définis en fonction des intérêts pour les formations dispensées, des fiches d'évaluation, des demandes des assistantes parentales, des retours des formateurs et des agents régionaux ».

Le choix de formation se fait ensuite par l'assistante parentale, guidée par son agent régional et en fonction des compétences

Les différents instruments qualité sont conçus de manière à engager l'assistante parentale dans une dynamique de réflexion. Le projet d'établissement comme approche conceptuelle et théorique de son offre est mis en lien avec sa pratique identifiée à travers son rapport d'activité. La formation continue vient ensuite alimenter et renforcer ses compétences afin d'améliorer la cohérence entre projet d'établissement, rapport d'activité et pratique professionnelle.

L'introduction du cadre de référence nationale et des instruments qualités a contribué à l'évolution de l'activité d'assistante parentale vers un métier avec une offre réfléchie et structurée correspondant aux attentes du secteur de l'éducation non formelle. Ce processus contribue à identifier l'activité d'assistante parentale non plus comme individuelle et isolée mais dans sa globalité et renforce la mise en réseau des services du secteur de l'éducation non formelle. C'est une reconnaissance et une avancée certaine pour une activité qui est longtemps restée dans l'ombre.

Un grand merci aux agents régionaux du Service National de la Jeunesse Madame Lynn Bernard et Madame Vanessa Hauptert, ainsi qu'à la responsable de focus formation Madame Claudine Buck pour leur participation à cet article.

Annouck Louis assistante sociale, Agence Dageseltern
Zoé Kneip assistante sociale, Agence Dageseltern

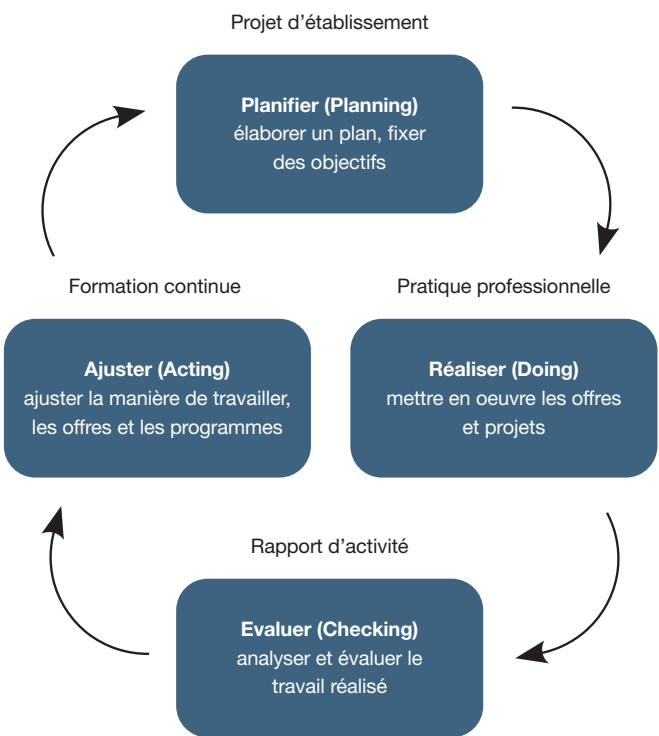


Schéma selon le modèle « P-D-C-A » de William Deming (brochure « L'auto-évaluation sur base du cadre de référence dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants » du Service National de la Jeunesse, 2020)

à renforcer. Au regard des inscriptions, les thèmes appréciés sont des « formations qui visent la spécificité de leur travail et les formations qui leur donnent des outils pratiques ». Les assistantes parentales apprécient également l'échange entre professionnels et le partage de leurs pratiques. Ainsi la mise en réseau est renforcée et mène à une meilleure identification avec leur profession.

Le retour des formateurs avec ces professionnelles est généralement très positif ! « J'entends souvent de leur part que les assistantes parentales participent de façon très active et qu'elles sont continuellement dans une démarche de réflexion ». Les nouvelles connaissances acquises en formation et les réflexions renforcent l'assistante parentale dans sa compréhension du cadre de référence nationale. Celles-ci peuvent ensuite directement alimenter leur pratique au quotidien et faire évoluer leur projet d'établissement et leur rapport d'activité.

Annouck Louis, Zoé Kneip

Werkzeugkoffer für Tageseltern

Qualitätssicherung in der Tagespflege

Neben der Zulassung durch das Ministerium für nationale Bildung, Kindheit und Jugend, welche die strukturelle Qualität sicherstellt, müssen Tageseltern auch die Qualitätskriterien des nationalen Bildungsrahmenplans erfüllen.

Die Betreuung im Bereich der non-formalen Bildung hat sich in den letzten zehn Jahren stark entwickelt. Seit 2016 müssen alle Betreuungseinrichtungen in Luxemburg, ob Tageseltern oder Tagespflegeeinrichtungen, dem nationalen Bildungsrahmenplan für non-formale Bildung entsprechen. Dieser neue Bildungsrahmenplan erforderte eine starke Einbindung der Akteure vor Ort. Seine Einführung erfolgt im Rahmen eines langfristigen Prozesses, der die Eingliederung mehrerer Qualitätsinstrumente erfordert. Im Folgenden möchten wir hier einen kurzen Überblick über diesen Qualitätssicherungsprozess geben. Dieser beruht auf Grundlage eines Interviews mit zwei Regionalbeauftragten (Agent régional) und der Abteilungsleitung des Fortbildungsbereichs bei focus Formation an Entwicklung.

Was ist der nationale Bildungsrahmenplan?

Der Bildungsrahmenplan gilt für die non-formale Bildung, d. h. für Tageseltern, Kinderkrippen, Tagesstätten, Maison Relais und Jugendhäuser in Luxemburg. Er beschreibt die allgemeinen Ziele und die grundlegenden pädagogischen Prinzipien. Er stellt somit eine Leitlinie dar, an der sich die Arbeit mit Kindern und Jugendlichen orientieren soll.

Besuch und Austausch mit dem Regionalbeauftragten (Agent régional)

Alle Tageseltern haben einen zugeteilten Regionalbeauftragten. Dieser ist beim Service National de la Jeunesse (SNJ) angestellt und reflektiert gemeinsam mit den Tageseltern die pädagogische Qualität der Betreuungseinrichtungen.

Der Regionalbeauftragte besucht die Tageseltern in der Regel zwei Mal im Jahr. Der Austausch zwischen dem Regionalbeauftragten und den Tageseltern konzentriert sich vorwiegend auf die Arbeit und die pädagogische Haltung der Tageseltern. Der Regionalbeauftragte erklärt hierzu: „Normalerweise schlage ich ein Thema vor, das in der Praxis gerade aktuell ist. Ich behandle oft das gleiche Thema, sei es in den Einrichtungen oder bei den Tageseltern“. Themen können die Rechte des

ZIELE

- Die Qualität der Betreuung überwachen
- Sicherstellen, dass die vorgeschlagene Berufspraxis mit dem nationalen Bildungsrahmenplan in Verbindung steht
- Die Praxis in Verbindung mit dem Betreuungskonzept (Projet d'établissement) analysieren
- Andere Perspektiven in Betracht ziehen
- Verbesserungsmöglichkeiten vorschlagen, um die Qualität weiterzuentwickeln
- Den Beruf aufwerten

Kindes, die professionelle Haltung, das Materialangebot, die Raumgestaltung oder auch Angebote mit Bezug zu den Handlungsfeldern sein. „Wir diskutieren auch spezifische Herausforderungen aus dem Alltag der Tageseltern. Anschließend reflektieren wir gemeinsam, ob die Bedürfnisse der betreuten Kinder erfüllt werden“.

Der Besuch des Regionalbeauftragten ermöglicht es den Tageseltern auch, zu erkennen, wie ihre Praxis mit den Grundsätzen des nationalen Bezugsrahmens zusammenhängt. "Es ist wirklich wichtig, Beispiele aus ihrem Alltag zu nehmen, ihre Praxis zu benennen und die Verbindung zur Theorie herzustellen".

Auch das Thema Fortbildung wird bei dem Besuch angesprochen. „Entspricht die Wahl der Fortbildungen den täglichen Herausforderungen der Tageseltern? Konnten Impulse aus der Fortbildung in die Praxis aufgenommen werden?“ können Fragen sein, die von Seiten des Regionalbeauftragten gestellt werden.

Das Betreuungskonzept (Projet d'établissement)

Das Betreuungskonzept ist ein schriftliches Dokument, in dem die Tageseltern ihr Betreuungsangebot und ihre Arbeit als Fachkräfte für Kinderbetreuung beschreiben. Es spiegelt ihre pädagogische Praxis wider, indem es die Methoden, Prioritäten und pädagogischen Mittel beschreibt, die in Übereinstimmung mit dem nationalen Bildungsrahmenplan eingesetzt werden. Das Betreuungskonzept geht auch auf die Gestaltung

der Räumlichkeiten ein, die für ihre Betreuung genutzt werden, ebenso wie auf die Partnerschaft mit den Eltern.

ZIELE:

- Sein Betreuungsangebot überdenken und aufbauen
- Reflexionsinstrument, um seinen Empfang weiterzuentwickeln
- Tool für den Austausch mit dem Regionalbeauftragten
- Tool für die Kommunikation mit den Eltern
- Professionelle Visitenkarte

Der Regionalbeauftragte erklärt, dass Tageseltern, die sich für diesen Beruf entschieden haben, über ein fundiertes Betreuungsangebot verfügen müssen. „Die Tageseltern zeigen mit ihrem Einrichtungskonzept ihre Professionalität, ihre Motivation, ihre Alltagsorganisation, aber auch ihre Bereitschaft, sich weiterzuentwickeln“. Somit stellt das Einrichtungskonzept ein Kommunikationsmedium in der Elternpartnerschaft dar.

Das Konzept dient nicht als unveränderliches Dokument, sondern vielmehr als Werkzeug für Tageseltern, um ihre pädagogischen Entscheidungen zu überdenken, ihre Praxis zu hinterfragen und sie gegebenenfalls an die Bedürfnisse der Kinder anzupassen. Damit das Konzept so nah wie möglich am Betreuungsangebot bleibt, wird es alle drei Jahre überarbeitet und dem Regionalbeauftragten vorgelegt. „Ich achte darauf, dass die Tageseltern sich Zeit genommen haben, um ihr Einrichtungskonzept zu überarbeiten. Die Weiterbildung, die Berufserfahrung und unsere Zusammenarbeit führen zu Veränderungen, die es wert sind, beschrieben zu werden“.

Bei ihrer Reflexion und der Formulierung können die Tageseltern auf die Unterstützung der Agence Dageseltern zählen. (Siehe Artikel S. 26) Im Rahmen einer individuellen Unterstützung können die Tageseltern Aspekte ihrer Praxis, die nicht in ihrer Konzeption enthalten sind, identifizieren und eine Verbindung zum nationalen Bildungsrahmenplan herstellen. Zudem wird für diejenigen, die ihr Betreuungskonzept weiterentwickeln möchten, eine Fortbildung zu diesem Thema angeboten. Die Evaluierung des Betreuungskonzeptes erfolgt anhand von Leitlinien, in denen objektive Kriterien festgelegt sind, die für alle Tageseltern gleich sind.

Der Regionalbeauftragte legt besonders großen Wert darauf, welches Bild die Tageseltern von dem Kind haben. „Das Wichtigste ist, das Kind als kompetent anzusehen. Alle anderen Themen des Konzeptes werden sich aus diesem Ansatz ergeben, wie z. B. die Rolle, die die Tageseltern einnehmen werden und das Angebot, das sie in ihrer Betreuung anbieten werden“.

Jahresbericht (Rapport d'activité)

Der Jahresbericht spiegelt wider, was die Tageseltern im vergangenen Jahr umgesetzt haben. Er steht im Zusammenhang mit ihrem Betreuungskonzept und ermöglicht eine Einschätzung, ob Ziele und Praxis der Tageseltern übereinstimmen. Der Regionalbeauftragte erklärt, dass „der Jahresbericht einen konkreten Einblick in die individuelle Arbeit der Tagesmutter gibt“.

Im Gegensatz zur Einrichtungskonzeption muss der Jahresbericht jedes Jahr verfasst werden. Dieser veranschaulicht dem Regionalbeauftragten, die Entwicklung der Praxis über einen kürzeren Zeitraum.

Die Tageseltern haben zwei Optionen zur Erstellung ihres Jahresberichts. Sie können entweder einen Praxisbericht im Zusammenhang mit einem der Handlungsfelder aus dem nationalen Bildungsrahmenplan verfassen oder die Beobachtung eines Kindes dokumentieren. Die Agence Dageseltern steht den Tageseltern auch während des Erstellungsprozesses ihres Jahresberichts unterstützend zur Seite. Es ist wichtig zu betonen, dass die Beschreibung der Praxis, die Beobachtung und die Dokumentation eine gewisse Sorgfalt erfordern, die in erster Linie durch Fortbildungen erworben werden kann.

ZIELE:

- Das vergangene Jahr analysieren und selbst bewerten
- Über die verschiedenen Aspekte der Betreuung nachdenken
- Eine qualitativ hochwertige Betreuung bieten
- Bewusstsein für die geleistete Arbeit

Durch den Regionalbeauftragten wurde beobachtet, dass die Tageseltern zunehmend die Beobachtung als hilfreiches Instrument nutzen, um ihre Jahresberichte zu erstellen. Einige Tageseltern betrachten dies mittlerweile als Übung, die über die reine Berichterstellung hinausgeht und systematisch angewendet wird, um die eigene Arbeit zu dokumentieren und

zu reflektieren. Für Tageseltern, die ihren Jahresbericht im Zusammenhang mit einem Handlungsfeld verfassen möchten, empfiehlt der Regionalbeauftragte die „fiches thématiques“. Diese werden als wertvolles Hilfsinstrument betrachtet, um die eigenen Materialien zu evaluieren und gemeinsam mit den Kindern nach neuen Ideen zu suchen.

Der Jahresbericht ist auch ein Instrument zur Reflexion. Der Regionalbeauftragte betont: „Ich versuche sie auch zu motivieren, Aktivitäten zu dokumentieren, die nicht so verlaufen sind, wie sie es sich gewünscht hätten. Gerade diese ermöglichen es, Fortschritte zu machen und sich selbst in Frage zu stellen“. Der Regionalbeauftragte ermutigt die Tageseltern, die in ihrem Jahresbericht angestellten Überlegungen und Dokumentationen zu nutzen, um ihr Betreuungskonzept weiterzuentwickeln.

Fortbildung

Die Tageseltern sind verpflichtet, sich jährlich mindestens 20 Stunden fortzubilden, um die Qualität der Kinderbetreuung zu sichern und stetig weiterzuentwickeln.

Die Abteilung der Fortbildung bei focus veröffentlicht jedes Jahr einen Fortbildungskatalog. Die Leiterin des Fortbildungsbereiches erklärt: „Die angebotenen Themen richten sich nach dem Interesse an den angebotenen Fortbildungen, den Evaluationsbögen, den Anfragen der Tageseltern, den Rückmeldungen der Referenten und der Regionalbeauftragten“.

ZIELE:

- Verbesserung der Kenntnisse über den nationalen Referenzrahmen
- In Reflexion gehen, um die Qualität zu erhöhen
- Die eigene Praxis weiterentwickeln und das Betreuungsangebot verbessern
- In ihrer beruflichen Praxis bestärkt werden

Die Auswahl der Fortbildungen wird dann von den Tageseltern auf Anraten ihres Regionalbeauftragten getroffen und richtet sich nach den Kompetenzen, die gestärkt werden sollen. Bezüglich der Anmeldungen erfreuen sich die folgenden Themen großer Beliebtheit: „Fortbildungen, die auf die Besonderheiten ihrer Arbeit abzielen, und Fortbildungen, die ihnen praktische Werkzeuge an die Hand geben“. Die Tageseltern schätzen den Austausch zwischen Fachkräften und die Weitergabe ihrer

Praktiken. Dies führt zu einer stärkeren Vernetzung und zu einer besseren Identifikation mit ihrem Beruf.

Das Feedback der Referenten mit dieser Zielgruppe ist generell sehr positiv! „Ich höre oft von ihnen, dass die Tageseltern sehr aktiv teilnehmen und sich ständig in einem Reflexionsprozess befinden“.

Die neuen Kenntnisse, die während der Fortbildung erworben werden, und die Reflexionen, stärken das Verständnis der Tageseltern für den Nationalen Bildungsrahmenplan. So können sie direkt ihre tägliche Praxis verbessern und ihr Betreuungskonzept sowie ihren Jahresbericht weiterentwickeln.

Die verschiedenen Qualitätsinstrumente sind so konzipiert, dass sie die Tageseltern in einen Reflexionsprozess einbinden. Das Betreuungskonzept als konzeptioneller und theoretischer Ansatz ihres Angebots wird mit der im Jahresbericht beschriebenen Praxis in Beziehung gesetzt. Die Fortbildung trägt dann dazu bei, ihre Kompetenzen zu stärken und die Kohärenz zwischen Betreuungskonzept, Jahresbericht und beruflicher Praxis zu verbessern.

Die Einführung des nationalen Bildungsrahmenplans und der Qualitätsinstrumente hat dazu beigetragen, dass sich die Tätigkeit der Tageseltern zu einem Beruf mit einem durchdachten und strukturierten Angebot entwickelt hat, das den Erwartungen des Sektors der non-formalen Bildung entspricht. Dieser Prozess trägt dazu bei, die Tätigkeit der Tageseltern nicht mehr als individuell und isoliert zu betrachten, sondern ganzheitlich zu verstehen und die Vernetzung der Dienste im Bereich der non-formalen Bildung zu stärken. Dies ist eine Anerkennung und ein deutlicher Fortschritt für eine Tätigkeit, die lange Zeit im Schatten stand.

Ein herzliches Dankeschön an die Regionalbeauftragten des Service National de la Jeunesse Frau Lynn Bernard und Frau Vanessa Hauptert sowie an die Leiterin des Fortbildungsbereiches bei focus Frau Claudine Buck für ihre Mitwirkung an diesem Artikel.

Annouck Louis Assistante sociale, Agence Dageseltern

Zoé Kneip Assistante sociale, Agence Dageseltern

Betreuungskonzept

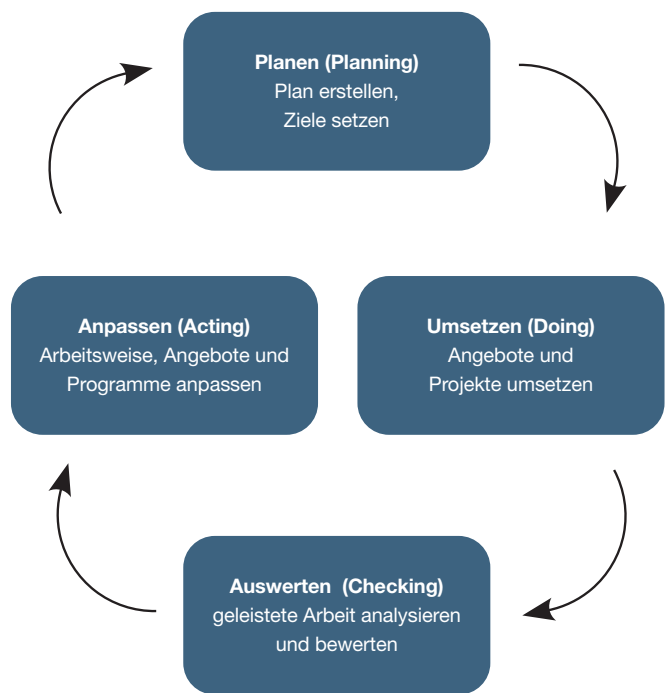


Schéma selon le modèle « P-D-C-A » de William Deming (brochure « L'auto-évaluation sur base du cadre de référence dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants » du Service National de la Jeunesse, 2020)



Florence Pirard

Accueillir les jeunes enfants : une posture professionnelle complexe, bien distincte et complémentaire de celle de parent¹

Donner un repas, assurer un soin corporel, tout le monde le fait. Il suffit d'avoir de la patience et de l'expérience. Face à de tels propos, pas étonnant que les enjeux de professionnalisation fassent débat dans le domaine de l'éducation de l'enfance.

Il est indispensable d'identifier les spécificités d'une prise en charge professionnelle des enfants, très différente de celle des parents au niveau affectif, ressources à mobiliser et responsabilités (Bosse-Platière, Dethier, Fleury & Loutre-Du Pasquier, 2011), de reconnaître les compétences complexes relationnelles, organisationnelles ou réflexives qu'elle requiert (Pirard, Dethier, François & Pools, 2019) et d'assurer les conditions adéquates. Il en va du bien-être et bon développement de tous les enfants dans un contexte de grande diversité.

Une posture et des compétences professionnelles

L'engagement affectif contrôlé constitue un premier élément : garder à la fois une « juste distance » et une « juste proximité », une « implication distanciée » (Mellier, 2000, p. 54), rechercher une manière d'être ensemble où l'attention et l'empathie pour l'enfant l'emportent sur la recherche de proximité physique. Cet engagement affectif est empreint de chaleur et de sécurité, d'émotions et de plaisir partagé, mais mesuré et maîtrisé, en réponse tant au souci de bien-être et de bon développement de l'enfant qu'à la préservation des liens intimes avec les parents (Dethier, 2012). Un tel engagement exige une attention minutieuse à tout ce qui permettra de créer un lien de confiance réciproque avec l'enfant et sa famille, de décoder et comprendre les signaux que l'enfant manifeste, son vécu, ses besoins, pour s'y ajuster au mieux.

La mobilisation en actes de savoirs et la référence à des valeurs explicites constituent le deuxième élément : savoirs d'action, savoirs et valeurs issus des prescrits, savoirs scientifiques de différentes disciplines (sciences humaines, sociales et de la santé notamment). Il s'agit de poser des actes réfléchis dans des situations singulières qui font appel aux savoirs, aux va-

leurs et aux observations circonstanciées, qui nécessitent le décodage de tensions (Pirard, Camus & Barbier, 2018) : reconnaître les compétences des jeunes enfants et la nécessité d'un soutien à leur développement, s'engager dans une coéducation en interrogeant les attentes de soutien à la parentalité, etc. Toutes les ressources nécessaires pour mettre l'enfant au centre de l'action, rechercher son bien-être ici et maintenant et au-delà, sont à mobiliser, en accord avec une approche holistique de l'éducation qui reconnaît l'enfant dans ses compétences de l'instant, toujours en évolution, dans sa construction physique et psychique propre, dans le respect de ses besoins et de ses droits, en tenant compte de ses univers d'appartenance (Pirard, Dethier, François & Pools, 2015).

Cette démarche professionnelle est loin d'être facile, dans un métier qui fait appel à des savoirs pluridisciplinaires en perpétuelle évolution. Elle requiert une réactualisation constante des connaissances, associée à une remise en question des professionnelles. Car ici, il n'existe pas de vérité universelle, ni de procédures standardisées ou de bonnes pratiques à appliquer, mais un agir contextualisé ajusté aux situations toujours inédites et évolutives. Les professionnel-le-s se définissent moins par leur position d'expertise, qui risquerait de disqualifier les parents et de hiérarchiser une relation par essence asymétrique, mais plutôt par leur compétence à gérer, en collaboration, des situations complexes et incertaines : partage d'observations, de documentation des pratiques et d'analyse de leurs effets dans le service et le réseau local. Ainsi, peuvent être remises en question les croyances figées, trop nombreuses dans l'éducation de jeunes enfants, qui s'opposent à une approche holistique des enfants, reconnu-e-s à la fois dans leurs besoins de protection et dans leur participation active aux faits et événements qui les concernent (Camus, 2018). Fort d'un lien significatif et affectif, les jeunes enfants pourront ainsi bénéficier d'une démarche émancipatrice qui leur permettra de découvrir le monde qui les entoure, de le comprendre et d'y jouer un rôle actif d'une manière parfois étonnante et non prévue par l'adulte.

¹ Cet article est une réactualisation de celui publié en 2019 dans la revue Suisse Actualité Sociale, 80, 14-15.

Des responsabilités partagées

Enfin, le troisième élément d’une posture professionnelle est celui des responsabilités qui, contrairement à celles des parents, sont contractualisées et portent spécifiquement sur les actes d’accueil quotidiens, uniquement durant le temps d’accueil. La question de la responsabilité interroge les limites à ne pas dépasser au niveau individuel, tout en reconnaissant les responsabilités institutionnelles, interinstitutionnelles et de gouvernance dans le développement d’une qualité d’accueil pour tous les enfants, dont les effets bénéfiques ont été largement démontrés, en particulier pour ceux et celles vivant dans des familles en situation de précarité.

Le développement des compétences professionnelles attendues aujourd’hui engagent différents niveaux de responsabilité. Au-delà de la responsabilité des professionnel-le-s existe une responsabilité institutionnelle. L’individu doit être soutenu par un travail en équipe – qui permet la prise de recul, l’observation, la documentation des pratiques éducatives et leur analyse partagée en vue de régulation –, par des mesures de développement professionnel dans des cadres formalisés (journées d’étude, formation, etc.), mais aussi dans des situations non formelles d’apprentissage comme les voyages d’étude (Pirard, Rayna & Brougère, 2021). Dès lors est aussi engagée une responsabilité interinstitutionnelle, de bonne gouvernance, qui permet la mise en place et le développement de ces mesures à long terme. Au final, l’enjeu est de développer un système compétent (Urban, Vandenbroeck, Van Laere, Lazzari & Peeters, 2012) où les différents niveaux de responsabilité sont engagés conjointement et rendent possible le développement des compétences relationnelles et réflexives qui ne seront plus réduites à l’acquisition rapide de quelques techniques de communication et d’intervention. C’est ce que souligne l’ensemble des recherches internationales : la formation initiale et le développement professionnel continu sont des variables déterminantes de la qualité de l’interaction entre l’adulte et l’enfant et de ses apprentissages (Milotay, 2018) alors que les années d’expérience dans le métier n’ont pas d’effet positif mesurable.

Cet article est une réactualisation de celui publié en 2019 dans la revue Suisse Actualité Sociale, 80, 14-15.

Références

Bosse-Platière, S., Dethier, A., Fleury, C., & Loutre-Du Pasquier, N. (2011). Accueillir le jeune enfant : un cadre de référence pour les professionnels. Toulouse, France : Érès.

Camus, P. (2018). La participation des enfants à la vie quotidienne de la crèche. Rencontres sur la participation de l'enfant : professionnels, parents, enfants... TOUS les enfants ! Quels outils ? Conférence à l'Institut National des Droits de l'Enfant, Genève, Suisse, 13 p.

Dethier, A. (2012). Accueil de l'enfant en dehors de sa famille : spécificités et compétences au cœur des métiers. In A. César, A. Dethier, N. François, A. Legrand & F. Pirard, Recherche-Action 114 : formations initiales dans le champ de l'accueil de l'enfance (0 - 12 ans). Rapport de recherche soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (25-67). Liège : EPEF.

Mellier, D. (2000). L'inconscient à la crèche. Issy-les-Moulineaux, France : ESF.

Milotay, N. (2018, August). Early childhood education and care in EU policies: How can they help? Paper presented at the 28th EECERA Conference, Budapest, Hongrie.

Pirard, F., Rayna, S. & Brougère, G. (2021). Voyager, apprendre, changer. Toulouse, France : Érès.

Pirard, F., Camus, C., & Barbier, J.-M. (2018). Professional development in a competent system: An emergent culture of professionalization. In M. Fleeer & B. van Oers (Eds.), International handbook on early childhood education. Volume I : Western-Europe and UK (pp. 409-426). Dordrecht : Springer.

Pirard, F., Dethier, A., François, N., Pools, E. (2015). Les formations initiales des professionnel-le-s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement : enjeux et perspectives. Rapport de recherche Article 114 - suites / 1336 - DES - VD soutenu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Liège : PERF.

Pirard, F., Dethier, A., François, N., & Pools, E. (2019). Compétences professionnelles au cœur des métiers de l'accueil de l'enfance. In P. Moisset (Ed.), Accueillir la petite enfance, le vécu des professionnels (47-64). Toulouse, France : Érès.

Urban, M., Vandenbroeck, M., Van Laere, K., Lazzari, A., & Peeters, J. (2012). Towards competent systems in early childhood education and care. Implications for policy and practice. European Journal of Education, 47, 508-526.

Florence Pirard, professeure à l'université de Liège (Belgique), Unité de recherche RUCHE (Research Unit for a life-Course perspective on Health and Education)

Avec l'aimable autorisation de l'autrice.

Dr. Eveline Gerszonowicz und Astrid Sult

Familiennähe in der Kindertagespflege – ein Begriff aus längst vergangenen Zeiten?

Familienähnliche Betreuung – Alleinstellungsmerkmal oder Auslaufmodell?



Obwohl sich die Kindertagespflege in den letzten Jahren und Jahrzehnten sehr gewandelt und eine zunehmende Professionalisierung stattgefunden hat, ist eins geblieben: ihr familiärer Charakter.

Unter Kindertagespflege in ihrer ursprünglichen Form wird landläufig eine familienähnliche Kinderbetreuungsform im privaten Raum verstanden. Sie hat auch vieles davon. Zwei Drittel aller Kindertagespflegepersonen betreuen Kinder in ihrem Haushalt, in dem sie auch mit ihrer eigenen Familie leben. Die Begriffe „Tagesmutter“, „Tagesvater“, „Tagesfamilie“ und „Tageskinder“ sind im Sprachgebrauch fest etabliert und drücken genau diese Privatheit und die Assoziation mit der Familie im traditionellen Sinne aus: Mutter, Vater, Kind(er).

Die Form der Familie ist seit vielen Jahren im Wandel begriffen. Eine Definition des Begriffs Familie ist, dass sie eine Verantwortungsgemeinschaft zwischen Eltern und Kindern darstellt, oder einfacher gesagt: Familie ist überall dort, wo Kinder sind. Mittlerweile haben sich demzufolge vielfältige Familienformen ausgebildet: Es leben leibliche Eltern allein mit ihren Kindern, neue Partnerschaften, gegebenenfalls mit weiteren Kindern, erweitern die Familie, gleichgeschlechtliche Eltern und Elterngemeinschaften aus Verwandten und/oder Nichtverwandten leben mit Kindern zusammen, Pflege- oder Adoptivfamilien nehmen Kinder aus anderen Familien auf.

Mit „Familie“ wird zumeist eine besonders enge Beziehung zwischen Menschen und ein Füreinander-Einstehen assoziiert. Auch zeichnet eine Familie häufig eine gewisse Vertrautheit und Nähe aus, die in professionellen Beziehungen nur per Definition beispielsweise in der Pflege oder der medizinischen und psycho-sozialen Versorgung zu finden ist.

Auch im Umfeld der Kindertagespflegepersonen sind mittlerweile verschiedenste Formen von Familien und des Zusammenlebens zu finden. Sie sind ebenfalls den gesellschaftlich üblichen Veränderungen unterworfen. Besonders bei der „klassischen“ Kindertagespflege im Haushalt der Kindertagespflegeperson erleben die Tageskinder und ihre Eltern den dortigen Familienalltag zumindest ausschnittsweise mit. So sind Begegnungen mit Familienangehörigen möglich oder auch üblich, die privaten Räumlichkeiten werden zum Teil öffentlich. Zumeist völlig selbstverständlich ergeben sich daraus auch Gespräche und Eindrücke, die über ein professionelles Verhältnis derer, die die Erziehung, Bildung und Betreuung der Kinder gemäß dem Auftrag der Jugendhilfe leisten und denen, die diese Leistung entgegennehmen, hinausgehen.

Enger Kontakt zwischen Kindertagespflegeperson und Eltern

Eltern erleben diese Offenheit und Privatheit eventuell als Einladung, auch der Kindertagespflegeperson einen großzügigen Einblick in ihre privaten Lebenszusammenhänge oder ihre persönliche Situation zu gewähren. Für die Kindertagespflegeperson können dabei wertvolle Informationen über die individuelle Situation des Kindes übermittelt werden, die bei der Begleitung der jeweiligen Entwicklung nützlich und hilfreich sein können. Manchmal kommt es dazu, dass zwischen Kindertagespflegeperson und Eltern eine engere Beziehung oder sogar eine Freundschaft entsteht. Das kann angenehm sein.

Es kann aber auch belastend sein, etwa wenn die Kindertagespflegeperson mehr Privates erfährt, als ihr recht ist, oder sie bei Konflikten oder Belastungen in der Familie des Kindes als Vertraute, Anwältin oder Hilfs-Therapeutin beansprucht wird. Eine solche Inanspruchnahme geht über das Maß dessen, was ihr eigentlicher Auftrag ist, weit hinaus.

Balance zwischen Nähe und Distanz

Die Kindertagespflegeperson hat den Auftrag der Erziehung, Bildung und Betreuung von Kindern und die Förderung ihrer Entwicklung. Das erfordert Professionalität, Nähe, aber auch eine gewisse Distanz, um das eigene Handeln und die pädagogische Praxis zu reflektieren und die Planung und die Umsetzung des pädagogischen Konzepts auf die sich jeweils neu ergebenden Erfordernisse abzustimmen. Eine zu enge emotionale Beziehung kann dabei auch hinderlich sein. Der Spagat zwischen Abgrenzung und Durchlässigkeit ist eine tägliche Herausforderung und ein dynamischer Prozess, der gut gestaltet werden sollte.

Manche Kindertagespflegepersonen bevorzugen unter anderem aus diesem Grund extra (angemietete) Räume für die Betreuung der Kinder. Damit ist der Arbeitsort von ihrer eigenen familiären und privaten Lebenssituation getrennt und auch der emotionale Abstand kann dann leichter gewahrt werden. Partner*innen und eigene Kinder brauchen ihre Privatsphäre nicht mit fremden Kindern und deren Eltern teilen, die Kindertagespflegeperson geht „außer Haus“ zur Kindertagespflegestelle und nimmt dort ihre Tätigkeit auf. Dem professionellen Anspruch, den Kindertagesbetreuung haben soll, kommt man damit einfacher näher.

Das eigentliche Profil der Kindertagespflege, das in früheren Jahren mit der Etablierung der Kindertagespflege als Form der Kindertagesbetreuung einmal beschrieben wurde, geht damit jedoch ein wenig verloren. Extra (angemietete) und ausschließlich für die Kinderbetreuung eingerichtete Räume sind eben nicht die „Tagesfamilie“. Sie können einen wohnlichen

und familiären Charakter haben, eine wirkliche familiäre Kindertagespflege ist es nicht.

Die hier beschriebenen Situationen sind natürlich nur grob skizziert und überzeichnet. Es existieren daneben vielfach unterschiedliche Variationen. Deutlich wird jedoch, wie unterschiedlich Kindertagespflege sein kann und dass in der Kindertagespflege ein Wandel stattgefunden hat.

Wandel von privater Selbsthilfe zu staatlichem Angebot

Vor Inkrafttreten des Kinder- und Jugendhilfegesetzes im Jahr 1990 war die Kindertagespflege nach dem Jugend-

wohlfahrtsgesetz für Kinder vorgesehen, deren Eltern sich tagsüber nicht selbst um ihre Kinder kümmern konnten, etwa weil sie berufstätig waren. Lediglich eine Erlaubnis zur Betreuung vom Jugendamt war auch damals schon nötig. Vielfach haben Nachbarn und Bekannte die Kinder dieser Familien mitbetreut. Die Form der Kindertagesbetreuung, wie wir sie heute kennen, als gleichberechtigtes Angebot neben der Kita – als Angebot der Jugendhilfe mit Rechtsanspruch und durch die Jugendhilfe finanziert –, war nur in wenigen Regionen der Bundesrepublik Deutschland üblich. Zumeist war sie eher auf privater Basis organisiert und finanziert. In der damaligen DDR war die Kindertagespflege ebenfalls eine private und staatlich wenig geregelte Form der Kinderbetreuung. Von 1990 bis 2005 war die Kindertagespflege generell ohne Mitwirkung des Jugendamtes und ohne Erlaubnis möglich. Vielfach haben Eltern selbst eine Kindertagespflegeperson gesucht und privat bezahlt. Sie fand in der Regel im Haushalt der Kindertagespflegeperson statt. Seit 2005 wurde die Erlaubnispflicht wieder eingeführt und auch der Bildungsauftrag wie in der Kindertageseinrichtung gesetzlich festgeschrieben.

Seitdem verändert sich die Kindertagespflege ständig. Der fachliche Anspruch an die pädagogische Praxis steigt, Kindertagespflegepersonen üben ihre Tätigkeit zunehmend professioneller aus. Dies vollzieht sich im Übrigen in allen Formen der Kindertagespflege, ob im eigenen Haushalt oder in extra (angemieteten) Räumen. Die weiter oben beschriebenen Charakteristika von Familien werden von den allermeisten Kindertagespflegepersonen dennoch nach wie vor als für sie bedeutsame Eigenschaften ihrer Tätigkeit betont und als Unterscheidungsmerkmal zur institutionellen Kindertagesbetreuung genannt. Dabei ist es unerheblich, ob von einer familiären, familienähnlichen oder familiennahen Betreuungsform die Rede ist.

Dr. Eveline Gerszonowicz Wissenschaftliche Referentinnen beim Bundesverband für Kindertagespflege

Astrid Sult Wissenschaftliche Referentinnen beim Bundesverband für Kindertagespflege

Erschienen in: Zeitschrift für Tagesmütter und-väter ZeT
Die eigene Familie 02/2021

Mit der freundlichen Genehmigung der Autorinnen und des Verlages KlettKita Fachverlage. <https://www.bvktp.de>



Pierre Moisset

Les assistants maternels à la croisée des chemins

L'assistant maternel n'est pas un mode d'accueil par défaut et c'est toujours, en France, le premier des modes d'accueil. Nombre d'études et enquêtes le démontrent, chiffres à l'appui.¹ Néanmoins, c'est vrai, l'accueil individuel est depuis quelques années en régression. Et les choses sont loin d'être faciles pour les assistants maternels. En effet, le recours à ce mode d'accueil est en baisse, 2015 a été la troisième année consécutive en ce sens. Cette baisse est liée à une diminution du nombre de parents employeurs d'une part, et du nombre d'heures employées par les parents employeurs d'autre part. Par ailleurs, une récente étude² nous apprend que « les assistantes maternelles gagnent en moyenne 26% de moins que les autres employés », de plus un quart d'entre ces professionnels (en 2014) sont rémunérés pour moins de 190 heures d'accueil mensuel. Bref, ce mode d'accueil est en perte de vitesse (de manière inégale en fonction des régions) et une fraction importante des assistants maternels a du mal à vivre correctement de cette activité. Enfin, la profession est en plein renouvellement, les assistants maternels sont plus âgés que la moyenne des actifs occupés et la demande d'agrément est en baisse : moins 12,2% entre 2013 et 2014 !

Etrange constat donc... le principal mode d'accueil de la petite enfance, après avoir été la ressource principale de cette politique en France est en perte de vitesse. Il est largement réparti sur le territoire, il est souhaité et accessible par les parents mais il est en même temps peu visible politiquement et moins attirant pour les nouveaux professionnels. Que faire face à cette situation ?

Pour que la profession d'assistant maternel puisse être considérée à la hauteur de son importance réelle, il nous semble qu'elle doit être « découverte ». C'est à dire, littéralement, qu'on la soulage des représentations trop « familiales » et « féminines » dont elle est recouverte pour que l'on puisse voir pleinement sa « professionnalité ». C'est à dire, comment des personnes – au sein de leur domicile, au gré de leurs rythmes familiaux – parviennent à produire un accueil professionnel de jeunes enfants. On peut rapidement esquisser deux pistes pour cette découverte à partir d'une étude que j'avais eu l'occasion de mener avec le réseau « Devenir d'Enfance »³ auprès de près de 1700 assistants maternels.

Être assistant maternel est une véritable profession et pas un « recyclage » d'un choix familial. Dans notre étude, il est apparu que les assistants venus au métier pour des raisons « familiales » (s'occuper de ses propres enfants, travailler chez soi) étaient moins heureux dans leur activité, plus fréquemment stressés, fatigués, que ceux venus pour des raisons professionnelles (pour travailler auprès d'enfants). Autrement dit, ce qui enchante l'activité d'assistant maternel et la rend plaisante à vivre n'est pas son « aspect familial » mais une vocation professionnelle qui doit être encouragée par la communication sur cette profession.

L'activité concrète d'accueil des assistants maternels est encore trop largement méconnue et doit être mieux accompagnée. Toujours dans notre étude, les évolutions positives ressenties dans l'exercice du métier sont surtout liées à l'expérience professionnelle et aux relations entre collègues et beaucoup moins à la formation. Cela veut dire que les professionnels trouvent peu de ressources, pour améliorer leurs pratiques, dans les formations. Et cela est probablement dû au fait que l'on sait encore trop peu en quoi consiste cet accueil, quelles compétences il sollicite. Face à cela, on ne peut qu'encourager le développement de l'analyse des pratiques professionnelles entre assistants maternels. Cette analyse permettant justement d'identifier ce qui pose question dans la pratique professionnelle.

Les assistants maternels sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Cette profession a besoin d'une véritable considération si on souhaite qu'elle redevienne attractive pour les parents et les futurs professionnels. Et cette considération implique une professionnalisation des assistants maternels qui passe par un plus grand accompagnement de leurs pratiques professionnelles, leur mise en réseau via les RAM et l'affichage d'une véritable ambition éducative dans leur accueil.

Pierre Moisset, sociologue, consultant petite enfance

Publié pour la première fois sur le site <https://lesprosdela petiteenfance.fr> le 05 septembre 2017, mis à jour le 13 décembre 2021.

Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Annouck Louis, Tuulia Pasanen, Ingrid Castellani

Mon métier, ma passion Trois assistantes parentales témoignent

Nous avons rencontré trois assistantes parentales qui nous ont parlé avec passion de leur travail quotidien avec les enfants qu'elles accueillent et leurs familles.



¹ Enquêtes du Credoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et baromètres de petite enfance publiés par la Cnaf (voir sur le site de la cnaf , collection l'e-essentiel).
² Etude la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)
³ Le réseau « Devenir d'Enfance » regroupe des cadres de l'accueil de la petite enfance. Avec le soutien de l'INSET de Montpellier, nous avons conçu et diffusé en 2014 un questionnaire auprès de professionnels de l'accueil collectif et individuel de la petite enfance. Questionnaire qui avait remporté un grand succès auprès des assistants maternels.

Ana Paula Da Silva Canossa travaille comme assistante parentale depuis 16 ans à Beaufort, elle a actuellement 6 enfants inscrits dont 2 bébés.

Idalina Ferreira Gomes travaille depuis 13 ans comme assistante parentale à Kayl, elle accueille 5 enfants âgés de 5 à 12 ans.

Delphine Sierra Baltrol accueille depuis 6 ans des enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans à Niederkorn.

Un accueil professionnel

Les assistantes parentales interviewées soulignent le caractère professionnel de l'accueil qu'elles proposent.

Être professionnelle, c'est se former et se mettre en réflexion. En effet, elles se forment continuellement afin d'actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences.

Idalina : « On suit des formations, on s'instruit sur certains sujets, on essaye de mettre en pratique ce que l'on apprend en formation »

Être professionnelle, c'est proposer une offre d'accueil réfléchie.

Delphine : « Être professionnel, c'est réfléchir son accueil pour pouvoir répondre à l'attente de chaque parent tout en tenant compte de l'ensemble du groupe »

Être professionnelle, c'est avoir le souci du bien-être des enfants accueillis.

Ana Paula : « Je souhaite accueillir de la meilleure façon les enfants pour que ceux-ci se sentent bien dans mon accueil. C'est une préoccupation constante pour moi »

Être professionnelle, c'est faire preuve d'une bonne organisation, tout en gardant une certaine flexibilité pour répondre aux besoins des enfants.

Delphine : « Même si la journée est réfléchie, organisée chaque jour, souvent elle est chamboulée par des imprévus, des envies différentes des enfants »

Être professionnelle, c'est construire une relation avec les parents tout en gardant une certaine distance professionnelle.

Idalina : « Avec les parents, j'essaie d'avoir un climat de confiance, d'avoir de bons rapports mais avec une certaine distance professionnelle. Une certaine distance mais à la fois une ouverture »

Delphine : « Donner toute l'attention aux enfants durant la journée mais pouvoir se détacher lorsque les parents arrivent. On doit savoir passer le relais et le parent reprend sa place par rapport à l'enfant »

Être professionnelle, c'est aussi évoluer dans son travail.

Ana Paula : « Chaque soir, je me remémore la journée passée et je réfléchis sur quel point je dois m'améliorer pour que cela se passe mieux. Je le fais surtout quand la journée ne s'est pas bien passée. Je me pose des questions, ... Je ne veux pas répéter les mêmes erreurs, je veux m'améliorer sans cesse. On peut tous faire des erreurs mais c'est important de s'améliorer »

En tant que professionnel, il est important de développer un réseau.

Delphine : « Au niveau administratif, je fais appel à l'agence. Je me rends aussi en bibliothèque, je consulte des livres, internet, ... »

Idalina : « Je prends conseil auprès d'une collègue, pour avoir un autre point de vue »

Ana Paula : « Je fais appel à l'agence, cela aide beaucoup »

Un accueil individualisé

L'accueil d'un petit nombre d'enfants, cinq maximum, permet une ambiance conviviale.

Idalina : « On fête les anniversaires, on fait un gâteau, on chante, j'offre un cadeau aussi pour Noël, Pâques, ... Les enfants font partie de la famille »

Les enfants participent à différentes décisions qui les concernent.

Ana Paula : « Les enfants décident ce que l'on va faire. On demande ce qu'ils veulent et ils choisissent. On fait pour que l'enfant se sente bien »

L'accueil est organisé pour répondre dans la mesure du possible aux besoins de chaque enfant.

Idalina : « J'observe les enfants pour répondre à leurs besoins, chaque enfant est différent. J'offre du matériel diversifié, des pièces lumineuses, des moments de partage, de mouvement pour se défouler, des moments de créativité, des sorties au parc, à la piscine, lors d'événements de la commune, une alimentation variée de saison, ... »

L'assistante parentale est attentive aux émotions des enfants.

Ana Paula : « Un enfant était triste, il n'avait pas d'appétit. J'ai parlé avec lui pour comprendre. Son chat était décédé. Nous avons gonflé un ballon accompagné de pensées positives pour le petit chat. Nous avons lâché le ballon dans le jardin et ainsi de manière symbolique, le ballon s'est rapproché du ciel »

Les enfants sont soutenus à gérer leurs conflits eux-mêmes.

Delphine : « J'ai mis en place un tribunal où les enfants règlent leurs problèmes entre eux. Ils trouvent des solutions ensemble »

Une attention particulière est apportée aux différentes transitions de la journée.

Idalina : « Nous faisons les transitions école/assistante parentale »

Delphine : « Il est important de préparer l'enfant à son départ de fin de journée. Je préviens l'enfant qu'il va bientôt partir. Il peut ainsi plus facilement sortir de son jeu, se préparer, mettre ses chaussures, ... Il n'est pas mis sur le fait accompli, c'est plus facile pour lui. Il est prêt mentalement »

L'assistante parentale prend soin des enfants malades.

Idalina : « Quand l'enfant est malade, on prend soin d'eux, on s'occupe d'eux s'ils ne vont pas à l'école. Si ce n'est pas contagieux... »

Un métier et ses défis

En tant qu'assistante parentale, il s'agit de trouver un équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle étant donné

que l'exercice du métier se fait au domicile. La motivation de devenir assistante parentale peut parfois être d'être présente auprès de ses propres enfants. Dans la réalité, ce n'est pas toujours si simple à gérer.

Ana Paula : « Parfois, on oublie notre propre famille. Mon fils était une fois assez malade. Je m'occupais des enfants accueillis et je ne me suis pas rendu compte qu'il n'était vraiment pas bien. Il avait 9 ans »

L'aménagement de l'espace doit aussi être bien réfléchi quand le métier s'exerce au domicile.

Delphine : « Chaque fin de semaine, je range ma maison pour le week-end. Ce qui me fait peur, c'est qu'en vieillissant, ce sera plus difficile »

Il est aussi important de réfléchir à l'espace réservé aux parents quand on travaille à son domicile.

Ana Paula : « Au début de mon activité professionnelle, je me comportais différemment. J'invitais les parents à s'asseoir, à prendre une tasse de café. Je me suis remise en question et je me suis dit qu'il était important d'instaurer une certaine distance »

Ce métier doit encore évoluer et être mieux connu et reconnu.

Idalina : « Nous avons besoin de reconnaissance des parents et du ministère mais cela vient maintenant tout doucement, je suis contente de l'évolution »

Au niveau du statut indépendant, le revenu dépend entre autres du paiement des parents.

Idalina : « Au niveau de la facturation, on est un peu délaissée quand les parents ne paient pas. Mais bon, c'est un métier et chaque métier a ses mauvaises parties »

En tant qu'indépendant, l'assistante parentale gère tout de front, le bien-être des enfants, la relation avec les parents, ...

Delphine : « Il y a des comportements d'enfants qui demandent beaucoup d'énergie. Il faut être fort »

Idalina : « Certains parents pensent qu'on est là pour tout

faire, mais il y a des limites. On soutient les parents dans l'éducation »

Moment de ressourcement

Comme tout métier relationnel, celui-ci demande beaucoup d'investissement que ce soit dans la prise en charge des enfants mais dans tout ce qui gravite autour de l'accueil.

Une fois sa journée de travail terminée, Idalina explique qu'elle a le besoin de sortir à l'extérieur.

Idalina : « Cette promenade quotidienne dans la campagne environnante me permet effectivement d'évacuer les émotions accumulées dans ma journée. J'accompagne ce moment soit en écoutant de la musique ou simplement en écoutant le chant des oiseaux. Lorsque la météo ne me le permet pas, alors je repasse ou je passe l'aspirateur pour évacuer, pour dépenser de l'énergie. »

Delphine a besoin de plus de moments de ressourcement durant sa journée d'accueil pour pouvoir poursuivre dans son quotidien.

Delphine : « Avec les différents trajets scolaires, je marche beaucoup durant la journée, c'est-à-dire au total 3/4h par jour. Cela me permet d'avoir un temps pour moi, d'être à l'extérieur de mon domicile, de mon lieu de travail. C'est un moment qui me permet de m'organiser mentalement, d'être plus efficace. Cela me fait du bien, je suis beaucoup plus détendue, moins stressée. »

Une fierté ressentie

La fierté est un sentiment important d'autant plus lorsque l'on travaille seule à son domicile. Savoir reconnaître soi-même ce que l'on apporte par exemple aux autres permet de booster son estime de soi.

Ana Paula : « Je suis 100% fière d'exercer ce métier, du chemin que j'ai parcouru ! Fière de ce que j'apporte au quotidien aux enfants ! Je me sens vraiment épanouie, accomplie. »

Idalina : « Je suis moi-même également fière de moi ! De parvenir à suivre les formations et de les mettre en pratique dans mon milieu d'accueil, d'être arrivée seule à écrire mon projet d'établissement. Je suis vraiment satisfaite de moi-même car je n'ai pas pu faire de grandes études. »

Delphine : « J'ai attendu le bon moment pour changer d'orien-

tation professionnelle. Il était important pour moi d'être prête à exercer ce métier. Je savais que celui-ci ne serait pas de tout repos, que j'allais parfois rencontrer des difficultés. J'étais consciente des exigences et des conditions du statut d'indépendant. Je suis contente du choix que j'ai fait, j'aime mon métier même si certains jours sont plus difficiles que d'autres. Si cela était à refaire, je le referais à 100 %.

Delphine ajoute qu'elle est fière de son organisation, de son efficacité qu'elle déploie dans son milieu d'accueil.

Le moment préféré avec les enfants

En partageant le quotidien des enfants, celui-ci est ponctué de moments particuliers propres à chaque assistante parentale.

Idalina : « Le moment que je préfère, c'est lorsque les enfants rentrent de l'école. Ils veulent tous parler en même temps ! C'est un moment que j'affectionne particulièrement. Ils souhaitent partager ce qu'ils ont vécu à l'école, ils veulent savoir ce que l'on va faire par après. »

Delphine : « J'adore participer à certains jeux. Par exemple, il m'arrive de jouer au foot avec les enfants en accueil. Même au parc, ils demandent que je participe. Quelques fois, je leur pose la question s'ils n'ont pas honte que je sois à leur côté. Ils me rassurent en disant justement qu'ils sont fiers que je sois là, que je participe. J'entends qu'ils disent même à d'autres enfants du parc : regarde, c'est ma nounou ! »

Ana Paula : « Mon moment préféré est lorsque nous sommes tous en cuisine pour la confection par exemple d'un gâteau ou pour préparer le repas. Chez moi, ils sont fort demandeur pour mettre la main à la pâte ! »

Ce que j'apprécie le plus

Comme nous l'avons vu plus haut, le métier d'assistante parentale comporte de multiples facettes et demande de mobiliser de nombreux savoir-faire et de nombreuses ressources. En fonction de chacun, certains apprécient plus un attrait qu'un autre du métier.

Delphine : « J'apprécie plusieurs aspects du métier mais ce qui ressort le plus pour moi c'est que j'exerce seule mon métier. Je peux ainsi m'organiser plus facilement, gérer mon quotidien et ceux des enfants en fonction de leur besoin. Il m'arrive de changer mon programme de la journée si je vois que mon offre n'est pas adaptée à ce moment-là par rapport

au ressenti, aux envies des enfants. Je trouve que j'ai une plus grande marge de manœuvre que si j'exercerais mon métier dans un équipe. »

Idalina : « un atout pour moi de ce métier, c'est de pouvoir l'exercer à mon domicile. Je suis ainsi aussi bien présente pour mes propres enfants que les enfants que j'accueille. J'aime être à leur côté dans leur quotidien. Il n'y a pas toujours des moments tout roses, il y a aussi des moments difficiles à devoir gérer et que travailler sur les émotions de chacun est essentiel pour l'équilibre du groupe. »

Le plus beau souvenir

Certaines anecdotes ou moments agréables ont émergé durant l'échange avec les assistantes parentales.

Ana Paula : « Je suis toujours contente lorsque les enfants que j'ai accueillis viennent me visiter. Tom par exemple est le 1er enfant que j'ai accueilli. Il a maintenant 21 ans. Il est devenu plus grand que moi et c'est maintenant lui qui me prend dans ses bras et qui m'appelle « ma petite ». Il adorait ma cuisine et plus particulièrement ma façon de cuisiner le riz. D'ailleurs lors de ses visites, je lui en cuisine toujours ! »

Idalina : « C'est vrai, moi aussi j'apprécie lorsque les enfants reviennent me dire bonjour, qu'ils me donnent de leurs nouvelles. On voit que l'on a compté pour eux et que l'on n'est pas oublié. Ce que je garde en mémoire, c'est toute la spontanéité des enfants à travers leurs petits mots et remarques. Comme : Tia (tata en portugais), j'adore ton « mangé », je t'aime d'ici jusqu'aux étoiles. Ce sont

des petites choses, des comportements tendres que j'affectionne particulièrement. »

Delphine : Moi, je me crée un peu des souvenirs tous les jours. J'immortalise souvent un moment, une activité en prenant une photo. Il m'arrive de les regarder et de me le remémorer !

Un tout grand merci à Ana Paula, Idalina et Delphine pour leur participation et leur disponibilité !

Annouck Louis assistante sociale, Agence Dageselteren

Tuulia Pasanen conseillère pédagogique, Agence Dageselteren

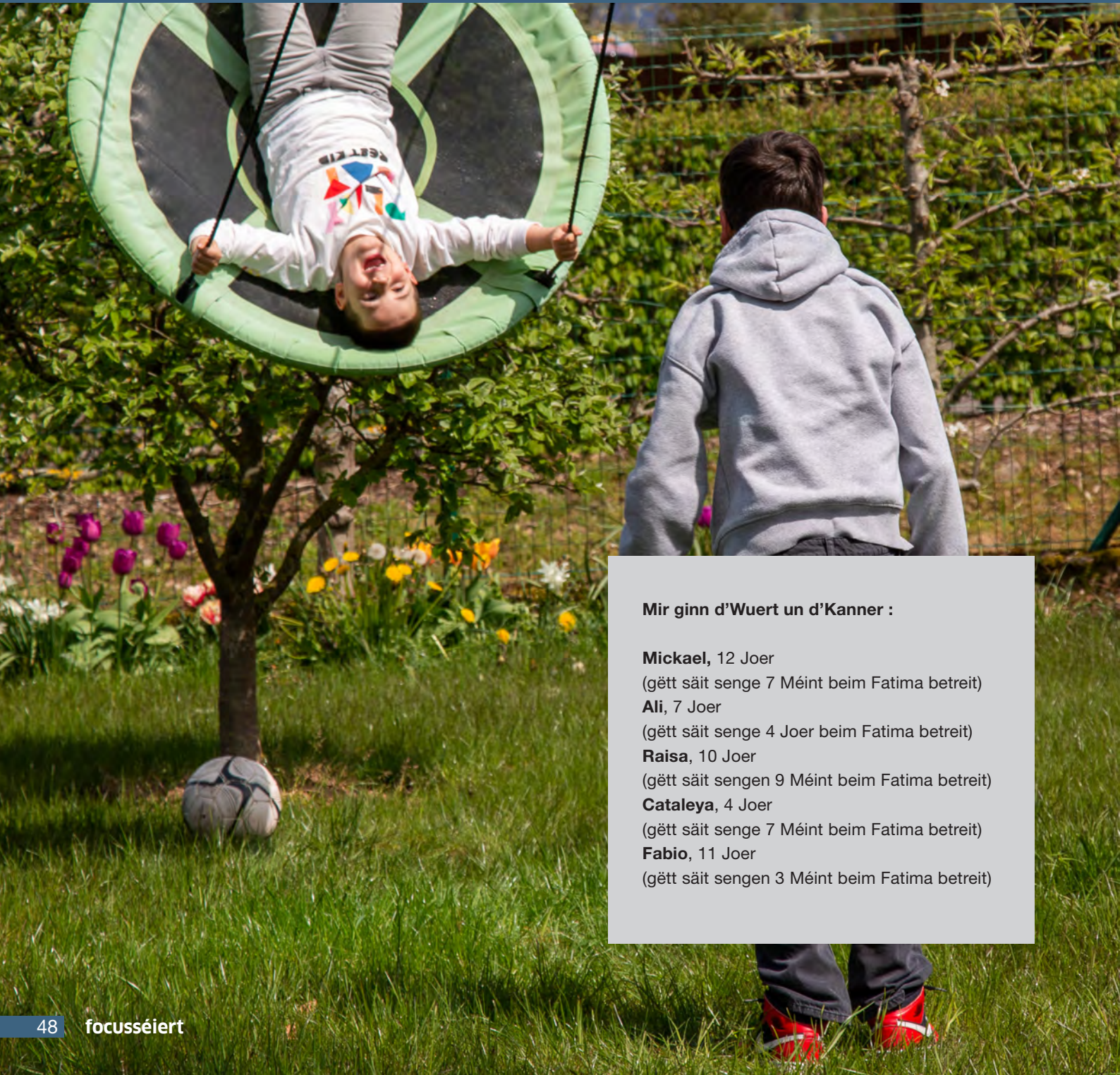
Ingrid Castellani assistante sociale, Agence Dageselteren



Meng Dagesmamm an ech...

Temoignage vun enger Grupp vu Kanner an hiren Elteren

Mir wollten de Kanner, déi bei enger Dagesmamm betreit ginn, d'Wuert gi souwéi hiren Eltere fir gewuer ze gi wéi si hiren Accueil erliewen. Dës Grupp vu Kanner gëtt scho jorelaang vun der Dagesmamm d'Madamm Fatima Almeida vun Dikrech betreit. Hei ass hiren Temoignage...



Mir ginn d'Wuert un d'Kanner :

- Mickael**, 12 Joer
(gëtt säit senge 7 Méint beim Fatima betreit)
- Ali**, 7 Joer
(gëtt säit senge 4 Joer beim Fatima betreit)
- Raisa**, 10 Joer
(gëtt säit sengen 9 Méint beim Fatima betreit)
- Cataleya**, 4 Joer
(gëtt säit senge 7 Méint beim Fatima betreit)
- Fabio**, 11 Joer
(gëtt säit sengen 3 Méint beim Fatima betreit)

Mir gi mat Freet a Laache bei guddem Wieder an de Gaart vun der Dagesmamm Fatima, begrüsst. D'Kanner spillen do-baussen: si sprangen um Trampolin, lafen am Gaart, huelen ab un zu Trottinette.

Mir invitéieren d'Kanner eran ze kommen, wou si sech gemittlech op de Kannapee setzen, alleguerte ganz no niewenteneen. D'Raisa huet d'Cataleya um Schouss. D'Kanner si gespaant a waarden ongedëlleg op eis Froen, déi si een nom aneren aus engem Hutt erauszéien.

Wat bréngt dech zum laachen?

Kënnt als aller éischt Fro. D'Kanner soen näischt... Déi éischt Fro schéngt e bëssi komplizéiert ze sinn. Mir fänken nach emol un:

Wat maacht dir gär?

- D'Kanner schéngen sech ganz eens ze sinn: beim Fatima baken, iessen a spillen si gär.
- Ech bake gäre mam Fatima a mat deenen aneren Kanner, an dat mécht mir och vill Spaass, traute sech d'Fabio ze soen.
 - Baken, seet de Mikael. An ech molen hei gären, fiert hie weider.
 - Baken! Stemmt den Ali dem Mikael zou a laacht haart.
 - Ech gi gäre mam Fatima an d'Schwämm, wëll de Fabio nach ergänzen.
 - An, an... ze bastelen! Sot den Ali nach.

Wat mécht dir am meeschten Angscht?

- Ech hunn Höhenangst, seet de Fabio. Ech sinn eng Kéier mat der Schoul iergendwou gaangen, ech weess net méi genau wou, do misste mir eropkloteren, an do hat ech Angscht, ech hunn et awer gemaach an ech hunn et gepackt.
- Raisa seet dat hat Angscht viru Béien a Spannen huet an dat d'Cataleya Angscht virun Déieren huet.
- Däischer, sot Mickael.

Zum Gléck schéngt d'Sonn elo erëm vill an et ass elo net méi esou däischer, oder?

- Da kann ech endlech dobausse goen! Freet sech den Ali.
 - Ech hunn och Angscht virum Däischeren, gesteet de Fabio a seet, dat en dann eng Luucht ka mathuelen a mat Frënn zesumme sinn, sou dat en net fäerte muss.
- Eng aner Méiglechkeet géint d'Däischertert gëtt et nach:
- Mech ëmdréinen a net kucken! Seet den Ali.

Wat ass deng schéinsten Erënnerung. Wat heescht dat iwwerhaupt?

- Ehm... iwwerleet de Fabio. Zum Beispill: du hues haut eppes gebak an da puer Deeg dono ass et eng schéin Erënnerung fir dech.

- Déi aner Kanner iwwerleeën nach, de Fabio fiert weider:
- Also bei mir war et wou mir bal all Joer hei eng Kéier schlofe konnten, sou ee Samschden. Um Sonndeg sinn alleguer eisen Elteren um 12 Auer heihinner iesse komm. An och fir Halloween si mir alleguer heihinner komm, an hunn hei geschlof, e Kuch giess an ee Film gekuckt.
 - Meng schéinsten Erënnerung war, wéi mir de Jean-Luca kaaft hunn, seet de Mikael.
 - Bei enger Madamm, ergänzt Fabio.
- (Jean-Luca ass eng Deckelsmouk, wourëms d'Kanner sech all Dag këmmen. Haut schléift de Jean-Luca a mir loossen him seng Rou.)

Déi nächst Fro ass schonn e bëssi méi komplizéiert. Meng Dagesmamm ass eng speziell Persoun...

Géifs du soen, dass deng Dagesmamm eng speziell Persoun ass?

- Kanner grinsen, pëspere mateneen.
- Hatt hëlleft eis, ass mega léif a béckt mat eis, traute sech den Ali ze soen.
- Kanner flüstere weider ënnert sech. Raisa mengt nach, dass d'Dagesmamm ganz speziell ass, well hat alles mécht wat si wëlle maachen.



Dës Gruppe vu Kanner gëtt scho jorelaang vun der Dagesmamm d'Madamm Fatima Almeida vun Dikrech betreit.

- Hatt ka gutt kachen a baken, seet de Mikael nach dozou. *Cataleia bléift um Raisa sengem Schouss setzen a néckt. Ech mengen dir iesst hei ganz gutt, an d'lessen hei ass mega lecker!*
- Et kéint een ee Kannerrestaurant opmaachen ! Sushi, La-sagne, Pizza, ... Fësch, ech maachen alles. Geméis gëtt et all Dag. Si iessen och gutt ! Seet Fatima.

Meng Dagesmamm: ass déi beschten Dagesmamm fir ëmmer! Ass dat richteg?

- Jo well, hatt mécht vill Saache mat eis: Schwamme goen, eis hei schlofe loossen oder mat eis baken oder sou... iwwerleet de Fabio.
- An och well hatt mega léif ass. Hat jäizt net mat eis, hatt mécht wat mir wëllen a sou Saachen... ergänzt Raisa. Seet si also ni „nee“?
- Dach! Laachen all Kanner gläichzäiteg

Meng Dagesmammen an 3 Wieder

Léif, cool, mega staark! Soen d'Kanner aus engem Mond.

- Ech si mega frou dat ech scho säit 11 Joer hei sinn. Et ass mega cool dat hat eis bal alles maache léist, wat mir wëllen. Zum Beispill wa Sonn ass a mir wëllen dobausse spilen, da léist hatt eis, a wa mir erëm era wëlle kommen, da léist hatt eis och erëm eran, ergänzt de Fabio an déi aner.
- An, mat 12 Joer musse mir all fort goen, an ech soen dat mir nimools mat him béiss sinn, well wéi mir Kléng waren, war hat ëmmer léif mat eis. An dat et ëmmer esou bléiw, léif sinn, net béiss sinn, seet d'Raisa nach dozou.

Eppes wat ech menger Dagesmamm schonn ëmmer soe wollt?

Fabio verstoppt sech hannert déi aner Kanner. D'Fro ass e bëssi schwéier....

- Ech denken nach! Seet de Fabio.... Ech wollt ëmmer soen, ech hoffen him geet et ëmmer gutt, an... jo!

D'Zäit gëtt laang fir d'Kanner, si laachen awer, amüséieren sech mateneen.

Zum Schluss zerwéieren d'Kanner eis Kaffi a Waasser. Dobausse gëtt et nach eng lwwerraschung – mir kréien nach een Äerdbierskuch zerwéiert a kenne just feststellen: hei gëtt gutt zesumme gebak a fir d'Kanner ass et hei ni langweileg!

Mir ginn d'Wuert un d'Elteren :

D'Eltere vun de befrote Kanner bestätegen de Kanner hiert Empfangen !

Fir d'éischt, präziséieren si dass si sech fir verschidde Grënn fir dës Form vu Betreierung entscheet hunn, wéi d'Flexibilitéit bei de Betreierungszäiten, de méi familiäre Kader vun de Raimlechkeeten an der Kannerzuel, mee och wéinst der enker Bezéiung déi d'Dagesmamm mam Kand opbaut. Een Elteren ergänzt och dass ee Gedold an e gewësse Sënn fir Responsabilitéite brauch fir mat Kanner ze schaffen.

Wann d'Eltere vum Accueil schwätzen deen hire Kanner ugebuede gëtt, da benennen si och méi spezifesch :

- Eng Platz fir ze léieren an sech ze entwéckelen
- En honnert prozentescht Vertrauen
- Kreativitéit
- Eng Autonomie déi dem Kand ginn ass
- Wuelbefannen
- Eng Ënnerstëtzung um schouleschen Niveau

Dës Aussoe weisen drop hin dass sech eng Vertrauensbasis tëschent den Elteren an de Professionellen opgebaut huet. Si schätzen den Accueil deen hire Kanner offréiert gëtt, wat sech duerch déi laangjäreg Betreuungen ausdréckt. Déi meeschte Kanner ginn effektiv vu Bébee u vun der Dagesmamm betreit.

Leider wäert dës Zäit fir zwee vun hinnen op en Ënn goe well si an de Lycée ginn. Mee et ass net fäerdeg... jidderee vun hinne weess dass si sech rëm wäerte gesi well dat wat si verbënnt sou staark ass. Si stellen sech fir wéi et wäert si wann si sech rëm gesinn a vun hiren Erënnerunge mee och vun hiren neien Erfahrungen erziele wäerten.

Annouck Louis, Ingrid Castellani, Tuulia Pasanen

Mir soen der Madame Fatima Almeida, dem Ali, dem Cataleya, dem Fabio, dem Mickael an dem Raisa Merci!



Pierre Moisset

Accueillir la petite enfance: le vécu des professionnels

Toulouse: Éditions érès 2019

"Accueillir la petite enfance: le vécu des professionnels" est un livre captivant qui explore le monde de l'accueil des jeunes enfants du point de vue des professionnels. Les différents auteurs offrent une perspective unique sur les défis et les chances de ce métier exigeant. À travers des récits et des témoignages, ils mettent en lumière l'importance du rôle des professionnels de la petite enfance dans le développement et le bien-être des enfants.

Ce livre décrit la passion et l'engagement des professionnels qui consacrent leur vie à accueillir et à éduquer les tout-petits. Les enjeux pratiques et théoriques auxquels ils sont confrontés au quotidien sont également explorés, en abordant des sujets tels que la relation avec les parents, la gestion des comportements difficiles et la création d'un environnement stimulant et sécurisant.

Le style fluide rend ce livre accessible à un large public. Les exemples concrets rendent le récit vivant et permettent aux lecteurs de se connecter facilement aux expériences des professionnels de la petite enfance. En résumé, "Accueillir la petite enfance: le vécu des professionnels" est un livre essentiel pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des jeunes enfants. Il offre une compréhension approfondie du travail des professionnels de la petite enfance et met en valeur leur dévouement et leur impact sur la vie des enfants. Un ouvrage inspirant et enrichissant qui ne manquera pas de susciter la réflexion et de nourrir les conversations sur l'accueil de la petite enfance.



Catherine Bouve et Catherine Sellenet

Confier son enfant l'univers des assistantes maternelles

France: Autrement

Catherine Bouve et Catherine Sellenet abordent dans leur livre "Confier son enfant - L'univers des assistantes maternelles" la réalité du métier de ces professionnelles de l'enfance. Elles dressent tout d'abord un historique des différentes évolutions du métier d'assistante maternelle. Les auteures partent d'un portrait passé pour aboutir à celui du présent en mettant en évidence les véritables aptitudes et compétences à avoir ou à acquérir pour pouvoir l'exercer.

A travers leur recherche et analyse, les auteures ont voulu donner une dimension supplémentaire en donnant la parole aux assistantes maternelles, aux parents, aux formateurs, aux professionnels délivrant l'agrément et aux enfants en accueil. Ces témoignages de terrain donnent ainsi aux lecteurs une diversité de points de vue où chacun peut partager sa vision du métier.



Jean Epstein

Assistentes maternelles Un monde extraordinaire

France: Philippe Duval 2018

Dans ce livre, Jean Epstein reprend les textes qu'il a écrit et qui ont été publiés dans le bimestriel "Assistentes Maternelles Magazine" destiné aux métiers de la petite enfance et plus particulièrement aux professionnelles qui accueillent les enfants à leur domicile. Jean Epstein aborde des questions qui touchent aussi bien la vie quotidienne des assistantes maternelles, ainsi que ses connaissances sur le développement de l'enfant. Une attention particulière est également donnée au niveau de la coéducation et de la communication que doit entretenir ces dernières avec les parents des enfants qui leur sont confiés. Ce livre, truffé d'exemples concrets, ne propose pas de réponses uniques mais donne aux assistantes maternelles des clefs pour agir au mieux.

L'auteur souhaite également qu'à travers ce livre, les autres professionnels de l'enfance se rendent mieux compte du travail complexe livré quotidiennement par les assistantes maternelles.



As origens do brincar livre (infância – educa de 0 a 6 anos)

São Paulo: omnisciência 2017

« As origens do brincar livre » de Éva Kálló e Györgyi Balog é um livro fascinante que mergulha profundamente no mundo do jogo. Os autores apresentam uma análise extensa dos primeiros contatos com o jogo livre, incluindo diversos aspectos culturais, históricos e sociais. Com sua pesquisa detalhada e estilo de escrita afetiva, transportam os leitores para um mundo repleto de possibilidades entusiasmantes e criativas.

O livro destaca a importância do jogo no desenvolvimento de crianças e adultos, salientando como o jogo sempre desempenhou um papel essencial na cultura humana. Os autores apresentam uma visão ampla das diferentes formas de jogar, desde jogos tradicionais até jogos de vídeo modernos, enquanto analisam os impactos psicológicos e sociais que estes têm ou podem representar.

O que é particularmente impressionante é a forma como Kálló e Balog facilitam a compreensão e o entendimento de teorias e conceitos complexos, relacionadas a essa temática. Eles apresentam descobertas científicas de maneira direta e compreensível, tornando o livro adequado tanto para profissionais quanto para simples amadores. A leitura de " As origens do brincar livre " expõe as diversas possibilidades do jogo e incentiva a considerá-lo como uma parte essencial e relevante da vida.



Hélène Motteau

Êtres en lien

Bruxelles: Office de la Naissance et de l'Enfance
et Centre Vidéo de Bruxelles 2022



Dans le film « Êtres en lien », des professionnels de l'accueil de la petite enfance et des parents témoignent avec sincérité et émotion de la relation de confiance qui se construit entre l'enfant, les parents et les professionnels tout au long de l'accueil.

Pour construire cette relation de confiance, le professionnel doit tout d'abord être à l'écoute de l'enfant et des parents et leur donner la possibilité d'exprimer leurs besoins et leurs inquiétudes. A travers l'observation et un échange individualisé avec l'enfant, le professionnel pourra construire un cadre de confiance et de sécurité nécessaire à l'enfant pour s'épanouir, découvrir et grandir. Les séquences filmées dans la vie quotidienne des structures d'accueil témoignent de l'importance de la communication régulière et bienveillante entre adultes, de l'engagement de chacun et du temps nécessaire à la construction de la relation ainsi que des petits gestes quotidiens qui font toute la différence dans la création et le maintien du lien entre enfant, parents et professionnels.

Jutta Hinke-Ruhnau

Kindertagespflege – Arbeitsbuch für Tagesmütter und Tagesväter

Cornelsen bei Verlag an der Ruhr GmbH 2013



“Kindertagespflege. Arbeitsbuch für Tagesmütter und Tagesväter“ von Jutta Hinke-Ruhnau ist zweifellos eine wertvolle Ressource mit einer umfassenden und praxisorientierten Anleitung für angehende Tagespflegepersonen, bietet aber auch erfahrenen Tagesmüttern und Tagesvätern wegweisende Einblicke und Tipps in ihrer Alltagspraxis.

Das Buch ist in klar verständliche Kapitel unterteilt, die die verschiedenen Aspekte und Inhalte der Kindertagespflege abdecken. Von den rechtlichen Grundlagen über die pädagogischen Gestaltungsmöglichkeiten bis hin zur Alltagsorganisation, Kommunikation und Praxis behandelt das Buch alle wesentlichen Themen. Informationen werden sachlich, aber zugleich ansprechend und leicht zugänglich präsentiert. Bemerkenswert ist die praktische Ausrichtung des Buches, die sich in zahlreichen Beispielen, Fallstudien und Übungen zeigt, welche helfen, das Gelernte in die Praxis umzusetzen.

Die Verbindung von theoretischem Wissen und praktischen Anwendungen macht dieses Buch zu einem unverzichtbaren Werkzeug für angehende Tagespflegepersonen, die ihre Fähigkeiten erweitern möchten. Der Inhalt des Buches basiert auf einer umfangreichen Forschung, wobei sich die Autorin auf aktuelle Erkenntnisse aus der Pädagogik und Entwicklungspsychologie stützt.

Im Buch wird auch die Rolle von Tagespflegepersonen als vertrauenswürdige Bezugspersonen für Kinder hervorgehoben und die Wichtigkeit einer liebevollen und fördernden Umgebung betont, wobei ein besonderes Augenmerk auf der Bedeutung von Beziehungen und Kommunikation liegt.

Valérie Bour, Camille Loiselet

A bientôt, Séraphine!

Etzling: Le Renard à Plumes 2021



Dans le deuxième livre de la collection Séraphine, nous allons accompagner la petite Sofiane vers un événement important : l'entrée à l'école maternelle. Après les vacances d'été, Sofiane est accueillie par Séraphine pour commencer sa dernière année avec elle. Sofiane est maintenant le plus grand du groupe, elle sait faire plein de choses et elle aime aider les plus petits. Pendant l'année Sofiane fait connaissance avec l'école et les nouveaux copains, « je vais adorer l'école ! » s'exclame-t-elle tout heureuse. Toujours en double lecture pour enfant et adulte, cette histoire aborde les étapes et les préparations nécessaires à une transition en douceur.

Eva Montanari

Cosa dice piccolo cocodrillo?

Milano: Babalibri 2022



La sveglia fa drin drin, l'acqua che scorre fa splash, la zip fa ziiip, il biscotto fa pluf e la porta fa sbam... Così inizia la mattina del piccolo cocodrillo. Una storia deliziosa fatta di suoni onomatopeici e delicate illustrazioni per raccontare un giorno molto importante nella vita di un bambino.

Le réveil fait dring dring, l'eau fait splash, la fermeture éclair fait zip, les céréales font crunch crunch et la porte claque. Mais que dit Petit crocodile au moment de quitter Maman pour passer la journée à la crèche ? Un livre plein de douceur avec des illustrations tendres et détaillées nous fait entrer dans l'univers quotidien des tout-petits. Un livre cartonné en langue italienne, à découvrir absolument !

Christelle Richier

Ma Maman va être nounou... et elle m'a tout expliqué

Paris: Books on Demand 2020



"Ma maman va être nounou..." est une histoire d'une maman qui décide de devenir nounou. Ce choix entraîne des changements dans sa vie quotidienne, ainsi que dans celle de ses propres enfants. L'auteur aborde de manière délicate les questions, les émotions et les ajustements auxquels les enfants peuvent être confrontés lorsqu'un parent devient nounou pour d'autres enfants.

L'auteur de ce livre, Christelle Richier, est maman de deux enfants et assistante maternelle agréée. Elle a souhaité écrire un livre pour encourager les adultes de prendre du temps d'expliquer aux enfants les changements qui peuvent intervenir au sein de la famille lors d'un accueil des enfants au domicile.

Marion Klara Mazzaglia

Meine ersten Wochen bei der Tagesmutter

München: Oberstebrink 2019

"Sam darf heute zum ersten Mal in die Tageskindergruppe gehen. Er ist ein bisschen aufgeregt. Doch er ist auch neugierig. Was erwartet ihn wohl?" So fängt das Bilderbuch über die Geschichte von Sam und seine ersten Wochen bei der Tagesmutter an. Langsam gewöhnt sich Sam bei der Tagesmutter ein, und zum Schluss kann er ohne seine Mama spielen. Dieses Buch hilft Kindern und ihren Eltern, die zum ersten Mal zu einer Tagesmutter gehen, sich auf die neue Erfahrung einzustellen. Das Buch hat eine doppelte Funktion: Für das Kind erzählt es eine leicht verständliche Geschichte von Sam und seinen ersten Wochen bei einer Tagesmutter. Für Erwachsene gibt es ein Beispiel, wie man für jedes Kind eine individuelle Eingewöhnungsphase gestalten kann. "Jedes Kind ist eben anders und darauf achte ich", sagt Tagesmutter Klara. Und das können wir tatsächlich durch dieses Buch spüren!



Valérie Bour, Camille Loiselet

Mon arrivée chez Séraphine

Etzling: Le Renard à Plumes 2021

Né de l'idée des assistantes maternelles de l'association « Les bouts de choux d'Orgemont » (Epinay-Sur-Seine, France), ce livre raconte l'arrivée de petit Samy chez l'assistante maternelle et la manière dont va s'effectuer sa période de familiarisation. C'est un livre en double lecture qui propose en même temps une petite histoire pour les enfants et un éclairage pour leurs parents. A travers les aventures de Samy, il raconte avec tendresse les premiers jours chez une assistante maternelle. Chez les assistantes maternelles de l'association, ce livre est pensé comme un outil de communication avec les parents. Il fonctionne un peu comme un « livret d'accueil » : chaque assistante maternelle de l'association l'offre aux parents lors de la signature d'un nouveau contrat. Il permet de leur présenter cette période de familiarisation et d'engager le dialogue avec eux. Une idée inspirante pour votre pratique professionnelle !



Annette Langen, Ana-Maria Weller

Viel Spaß bei der Tagesmutter

Münster: Coppenrath Verlag 2022

Bens Mutter muss zur Arbeit. Währenddessen bleibt Ben bei seiner Tagesmutter Jutta mit zwei anderen Kindern. Gemeinsam verbringen sie einen tollen Tag voller Aktivitäten. Das Buch "Viel Spaß bei der Tagesmutter" lädt die Kinder auf eine Entdeckungsreise im Alltag einer Tagesmutter ein. Es richtet sich an junge Kinder, die den Alltag bei einer Tagesmutter erkunden möchten. Die Kombination aus einfühlsamen Worten, Reimen und lebendigen Illustrationen, macht dieses Buch zu einem unterhaltsamen Leseerlebnis für die Kleinsten. Und das Allerwichtigste: das Buch vermittelt eine positive Erfahrung im Umgang mit außerfamiliärer Tagesbetreuung und dem Erkunden neuer Orte.



Spillzenter

Le Spillzenter : « lieu de ressource » pour les assistantes parentales.

Le jeu est le moyen par lequel l'enfant explore, apprend à connaître son environnement et ce qui le compose, découvre et développe la relation aux autres (enfants et adultes) et à lui-même. Le jeu est la forme fondamentale d'apprentissage chez l'enfant. Ce n'est pas une occupation en attendant le moment de rentrer à la maison. Pour lui, c'est un travail à plein temps. Ses découvertes vont être soutenues, encouragées ou freinées par l'espace dans lequel il est accueilli, le matériel qui lui est proposé et la façon dont il est présenté. L'attitude de l'adulte qui l'accompagne joue également un rôle essentiel.

« Spill » zenter.... un centre pour le jeu.
Développer un espace permanent dédié à la découverte et

à l'accompagnement du jeu de l'enfant prend donc tout son sens.

Il s'adresse aux professionnels et donc aux assistantes parentales afin de les accompagner dans la compréhension et la mise en pratique du cadre de référence national dont les différents aspects soutiennent pleinement le jeu libre et tout ce qui l'entoure.

Ces derniers ont la possibilité d'y venir soit avec un groupe d'enfants soit seuls. Pour les assistantes parentales, cette visite peut également être l'occasion de vous rencontrer les unes, les autres, de faire connaissance, d'échanger sur vos pratiques professionnelles.

Venir avec les enfants :
C'est l'occasion pour eux d'explorer un lieu différent, de tester des matériels qui ne se trouvent peut-être pas chez vous, de compléter les découvertes qu'ils font au quotidien par d'autres faites dans cet espace.

C'est une opportunité pour vous de les observer et voir ce qui les intéresse, les domaines dans lesquels s'exprime leur curiosité, ce qui soutient leur autonomie, ce qui contribue à une ambiance plus calme ou plus dynamique, ... Cette visite avec les enfants peut aussi vous donner des idées, vous inspirer.

Cela peut être l'occasion de faire le lien avec votre rapport d'activité et une observation à réaliser. Nous sommes présents pour vous soutenir dans cette démarche si vous le souhaitez. C'est aussi un moment durant lequel nous pourrions discuter ensemble. Peut-être aurez-vous l'une ou l'autre question ou alors aurons-nous juste le plaisir de regarder ensemble les enfants découvrir ce qui leur est proposé et d'en profiter pour faire le lien avec l'une ou l'autre caractéristique ou champ d'action du cadre de référence national sur l'éducation non-formelle.

Prendre un moment et venir sans les enfants :
Au Spillzenter, vous pouvez avoir des informations concrètes sur l'éducation non-formelle et sa mise en pratique dans votre quotidien : l'aménagement de l'espace, l'accessibilité du matériel, le matériel non-prédéterminé, les quantités et la diversité du matériel à proposer.... C'est un lieu pour vous documenter, vous renseigner, faire des recherches et si vous le souhaitez, bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le Spillzenter met à votre disposition, une bibliothèque avec des livres pour enfants et pour adultes ainsi que du matériel/ mobilier pédagogique que vous pouvez emprunter gratuitement pendant une durée déterminée.

N'hésitez pas à profiter de cette offre qui vous permet de varier un peu le matériel proposé aux enfants, de soutenir leur intérêt dans un domaine précis, de poursuivre une expérience entamée au Spillzenter, ... cela sans avoir de frais supplémentaires.

Le Spillzenter vous accueille le mardi de 9h à 16h sans rendez-vous (les éventuels changements seront notifiés sur la page facebook de l'agence) et vous pouvez aussi prendre rdv pour venir seule ou avec les enfants les autres jours de la semaine.

IMPRESSUM

focus. Formatioun an Entwécklung
11, rue du Fort Bourbon • L-1249 Luxembourg
Tel.: 28 37 46 1 • www.arcus.lu

Kontakt:
kanneramfokus@arcus.lu

Redaktion:
Caroline Ruppert
Claudine Buck
Steffi Deepen
Christian Haag
Dominik Schmeier

Erweiterte Redaktion
Anne-Sophie Lepère
Annouck Louis
Ingrid Castellani
Marie-Ghislaine Arens
Tuulia Pasanen
Zoé Kneip

Layout & Design:
ensch-media

Druck:
Imprimerie Schlimé

Auflage:
3.500

Fotos:
Cover: © focus
Seite 6: © focus
Seite 8: © focus
Seite 10: © focus
Seite 13: © focus
Seite 15: © focus
Seite 16: © Iva Jurcevic-Blasius
Seite 17: © focus
Seite 18: © Iva Jurcevic-Blasius
Seite 21: © Adobe Stock
Seite 25: © Iva Jurcevic-Blasius
Seite 28: © Iva Jurcevic-Blasius
Seite 36: © pexels-liza-summer
Seite 39: © focus
Seite 41: © focus
Seite 43: © Iva Jurcevic-Blasius
Seite 47: © focus
Seite 48: © focus
Seite 49: © focus
Seite 51 : © focus

Nous remercions les assistantes parentales Madame Iva Jurcevic-Blasius, Madame Mariana Nunes et Madame Célia Oliveira pour leur participation à cette édition à travers les photos de leur milieu d'accueil.



